



Brioux-sur-Boutonne
Salle des fêtes

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Conseil communautaire 25 mai 2023

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



- **Quorum**

- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



1. Conseil communautaire du 6 avril 2023 - Approbation du procès-verbal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du conseil communautaire du 6 avril 2023.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



FINANCES

2. Comptes de gestion 2022 – Approbation

Exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 réalisée par Monsieur Franck PECHARD et Madame Nathalie AMORY, comptables en poste à Melle

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs des budgets de la communauté de communes Mellois en Poitou pour le même exercice.**

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

CA 2022 – Budget principal dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	TX REAL
011 - Charges à caractère général	5 286 421,97 €	6 270 474,06 €	5 798 381,42 €	92,47%
012 - Charges de personnel	13 389 361,22 €	14 373 933,44 €	14 352 513,90 €	99,85%
014 - Atténuation de produits	6 237 773,04 €	7 415 374,00 €	5 877 312,00 €	79,26%
65 - Autres charges de gestion courante	3 332 826,87 €	7 139 629,27 €	2 779 606,64 €	38,93%
66 - Charges financières	336 666,35 €	404 705,93 €	355 573,23 €	87,86%
67 - Charges exceptionnelles	162 617,71 €	152 447,04 €	108 538,62 €	71,20%
68 - Dotation aux provisions	18 112,00 €	253 112,00 €	253 112,00 €	100,00%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 386 383,97 €	1 525 498,00 €	1 521 150,41 €	99,72%
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	- €	
TOTAL	30 150 163,13 €	37 535 173,74 €	31 046 188,22 €	82,71%

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

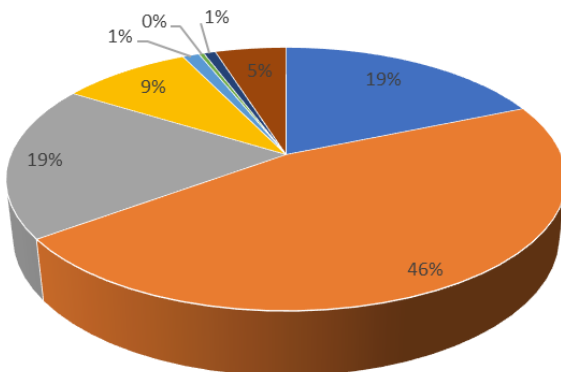
Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



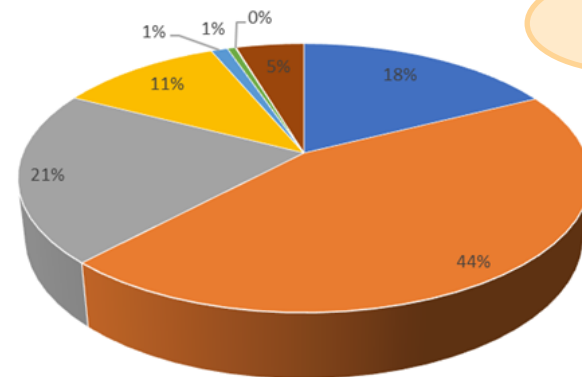
Dépenses de fonctionnement par chapitre

CA
2022



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotation aux provisions
- 042 - Opérations d'ordre entre sections

CA
2021



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotation aux provisions
- 042 - Opérations d'ordre entre sections

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



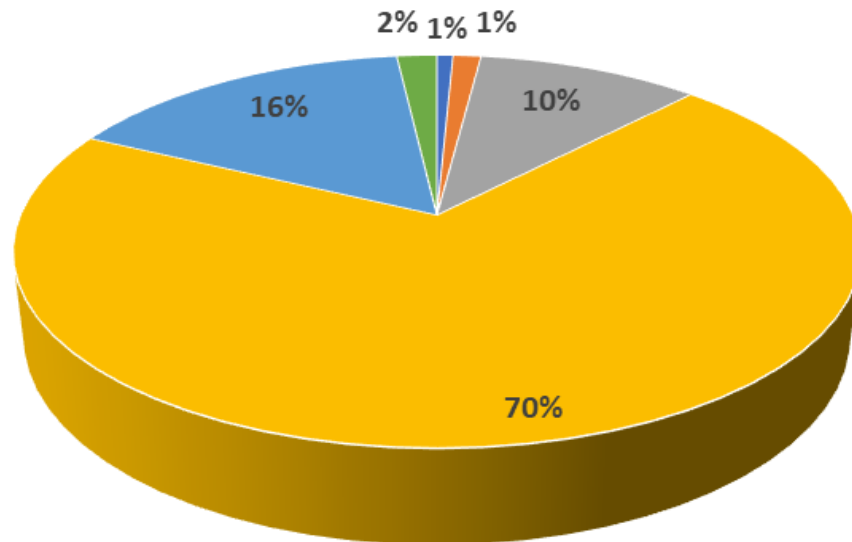
CA 2022 – Budget principal recettes de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	TX REAL
002 - Excédent reporté		4 419 537,49 €	- €	0,00%
013 - Atténuation de charges	226 710,87 €	203 109,00 €	236 442,40 €	116,41%
042 - Opérations d'ordre entre sections	335 026,30 €	486 268,00 €	410 947,78 €	84,51%
70 - Produits des services	2 664 656,70 €	3 289 170,01 €	3 275 913,98 €	99,60%
73 - Recettes fiscales	21 486 852,58 €	22 205 879,00 €	22 565 947,34 €	101,62%
74 - Subventions et participations	5 367 986,54 €	5 170 937,24 €	5 150 259,17 €	99,60%
75 - Autres produits de gestion courante	424 223,97 €	516 982,00 €	589 842,09 €	114,09%
77 - Produits exceptionnels	222 752,66 €	79 189,00 €	109 554,06 €	138,35%
78 - Reprise de provision		1 164 102,00 €	18 112,00 €	1,56%
TOTAL	30 728 281,54 €	37 535 173,74 €	32 357 018,82 €	86,20%
RESULTAT	578 118,41 €	- €	1 310 830,60 €	

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Recettes de
fonctionnement
par chapitre



- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Produits des services
- 74 - Subventions et participations

- 042 - Opérations d'ordre entre sections
- 73 - Recettes fiscales
- 75 - Autres produits de gestion courante

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

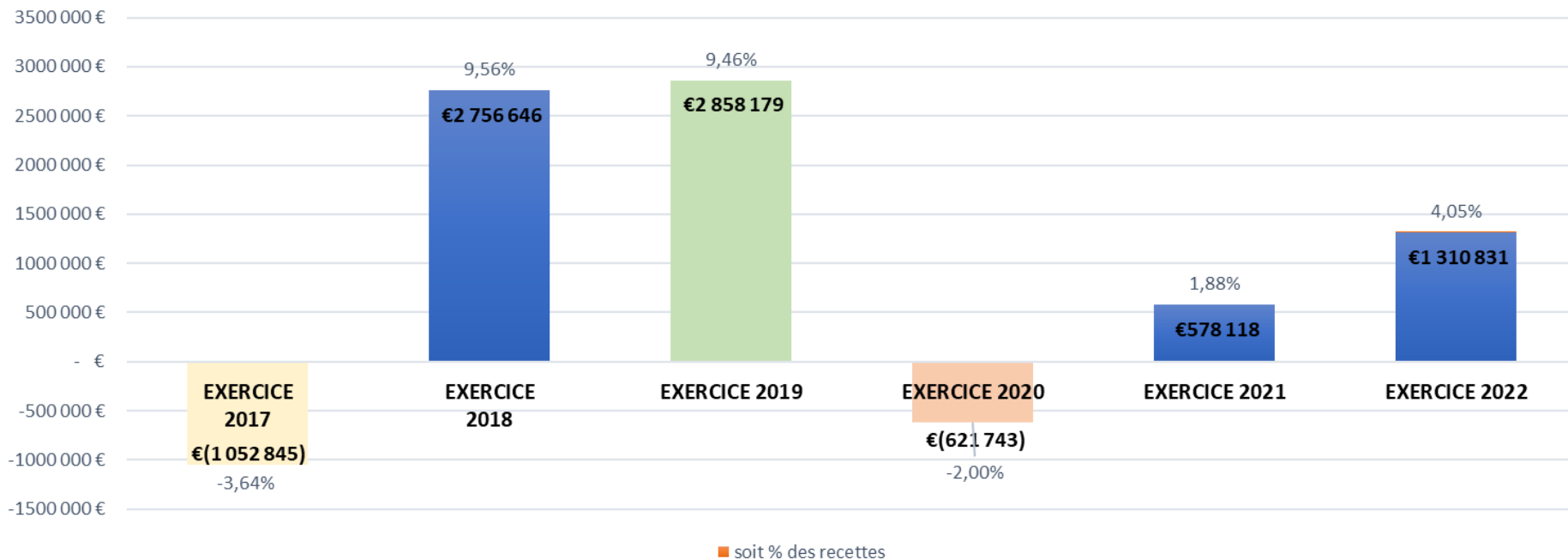
Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



EVOLUTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2017



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget principal dépenses d'investissement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	TX REAL
001 - Déficit reporté	- €	- €		
10 - Fonds propres	- €	- €		
13 - Subv équipement	- €	35 169,00 €	35 169,00 €	100,00%
16 - Emprunts et dettes	939 391,92 €	6 727 480,00 €	6 723 201,68 €	99,94%
20 - Immobilisations incorporelles	419 085,04 €	1 355 805,03 €	541 332,99 €	39,93%
204 - Subventions d'équipement versées	163 985,20 €	117 710,00 €	30 006,37 €	25,49%
21 - Immobilisations corporelles	1 564 099,71 €	2 824 462,42 €	1 551 137,90 €	54,92%
23 - Immobilisations en cours	5 143 508,73 €	3 089 930,98 €	2 113 410,86 €	68,40%
040 - Opérations d'ordre entre sections	335 026,30 €	486 268,00 €	410 947,78 €	84,51%
041 - Opérations d'ordre section invst	282 895,69 €	997 450,00 €	785 677,63 €	78,77%
TOTAL	8 847 992,59 €	15 634 275,43 €	12 190 884,21 €	77,98%
RESTES A REALISER	1 138 931,97 €		718 089,13 €	

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget principal recettes d'investissement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022	TX REAL
001 - Excédent reporté		2 947 037,43 €		
021 - Virement section fonctionnement		- €		
024 - Produit des cessions d'actif		8 000,00 €		0,00%
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 386 383,97 €	1 525 498,00 €	1 521 150,41 €	99,72%
041 - Opérations d'ordre section invst	282 895,69 €	997 450,00 €	785 677,63 €	78,77%
10 - Dotations - FCTVA	589 361,78 €	1 538 914,82 €	1 352 812,64 €	87,91%
10 - 1068 Excédent de fonctionnement repor	1 440 715,64 €	578 118,00 €	578 118,00 €	100,00%
13 - Subventions d'équipement perçues	2 202 455,21 €	1 928 013,94 €	1 351 326,34 €	70,09%
16 - Emprunts et dettes	6 034 679,17 €	6 111 243,24 €	3 252 371,00 €	53,22%
21 - Immobilisations corporelles		- €	1 159,09 €	
TOTAL	11 940 491,46 €	15 634 275,43 €	8 842 615,11 €	56,56%
RESULTAT	3 092 498,87 €	- €	- 3 348 269,10 €	
RESTES A REALISER	683 946,59 €		209 418,54 €	

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Budget principal - fonctionnement

Dépenses = 31 046 188,22 €

Recettes = 32 357 018,82 €

⇒ Excédent = 1 310 830,60 €

Résultat reporté antérieur => 4 419 537,49 €

Résultat cumulé réel => 5 730 368,09€

Budget principal - investissement

Dépenses = 12 190 884,21 €

Recettes = 8 842 615,11 €

⇒ Déficit = 3 348 269,10 €

Résultat reporté antérieur => 2 947 037,43 €

Résultat cumulé réel => - 401 231,67 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe zones d'activités fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
ZONES D'ACTIVITES	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	16 665,25 €	279 912,00 €	48 648,49 €
65 - Autres charges de gestion courante		15,00 €	14,73 €
66 - Charges financières	28 904,40 €	24 956,45 €	24 947,16 €
67 - Charges exceptionnelles		10 745,00 €	10 745,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 749 011,82 €	5 767 783,39 €	5 188 379,13 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	28 904,40 €	24 956,45 €	24 947,16 €
023 - Virement section d'investissement		845 668,62 €	- €
TOTAL	5 823 485,87 €	6 954 036,91 €	5 297 681,67 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
ZONES D'ACTIVITES	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		647 797,62 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 767 563,29 €	6 042 651,84 €	5 265 624,51 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	28 904,40 €	24 956,45 €	24 947,16 €
70 - Produits des services	35 560,80 €	238 631,00 €	7 110,00 €
TOTAL	5 839 524,14 €	6 954 036,91 €	5 297 681,67 €
RESULTAT	16 038,27 €	- €	- €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe zones d'activités investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
ZONES D'ACTIVITES	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Déficit reporté		2 064 138,27 €	- €
16 - Emprunts et dettes	2 731 866,24 €	107 085,00 €	107 074,33 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 767 563,29 €	6 042 651,84 €	5 265 624,51 €
TOTAL	8 499 429,53 €	8 213 875,11 €	5 372 698,84 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
ZONES D'ACTIVITES	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
021 - Virement section fonctionnement		845 668,62 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 749 011,82 €	5 767 783,39 €	5 188 379,13 €
16 - Emprunts et dettes	2 200 000,00 €	1 600 423,10 €	- €
TOTAL	7 949 011,82 €	8 213 875,11 €	5 188 379,13 €
RESULTAT	- 550 417,71 €	- €	- 184 319,71 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

CA 2022 – Budget annexe patrimoine économique fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



PATRIMOINE ECONOMIQUE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	97 567,31 €	237 700,00 €	96 266,30 €
65 - Autres charges de gestion courante	29 579,65 €	40 000,00 €	33 407,98 €
66 - Charges financières	26 749,83 €	23 867,51 €	23 867,51 €
67 - Charges exceptionnelles	8 231,85 €	17 400,00 €	11 983,82 €
68 - Provision pour risques et charges			
042 - Opérations d'ordre entre sections	302 614,53 €	266 685,00 €	367 610,19 €
TOTAL	464 743,17	585 652,51	533 135,80 €
PATRIMOINE ECONOMIQUE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		33 609,41 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 273,00 €	98 271,08 €
70 - Produits des services		4 500,00 €	5 900,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	262 556,12 €	269 819,00 €	284 950,47 €
75 - Subvention d'équilibre		179 451,10 €	4 358,04 €
77 - Produits exceptionnels	45 840,49 €	- €	106 046,80 €
TOTAL	406 667,69 €	585 652,51	499 526,39 €
RESULTAT	- 58 075,48 €	-	- 33 609,41 €

Conseil communautaire – 25 mai 2023



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe patrimoine économique investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
16 - Emprunts et dettes	147 902,88 €	153 915,00 €	149 883,75 €
20 - Immobilisations incorporelles		20 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles		74 387,89 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 273,00 €	98 271,08 €
TOTAL	246 173,96 €	346 575,89 €	248 154,83 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Excédent reporté		75 890,89 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	302 614,53 €	266 685,00 €	367 610,19 €
16 - Emprunts et dettes	1 215,00 €	4 000,00 €	1 440,00 €
TOTAL	303 829,53 €	346 575,89 €	369 050,19 €
RESULTAT	57 655,57 €	- €	120 895,36 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

CA 2022 – Budget annexe TEOM fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



TEOM	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	1 600 253,02 €	2 005 102,00 €	1 857 301,05 €
012 - Charges de personnel	2 376 254,31 €	2 605 657,10 €	2 604 960,23 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 719 121,38 €	2 517 210,05 €	1 818 456,47 €
66 - Charges financières	12 303,73 €	14 538,65 €	13 933,65 €
67 - Charges exceptionnelles	57 810,50 €	38 500,00 €	30 430,99 €
68 - Provision pour risques et charges		- €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	374 782,33 €	426 548,00 €	962 824,92 €
023 - Virement section d'investissement		- €	
TOTAL	6 140 525,27 €	7 607 555,80	7 287 907,31 €
TEOM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		1 477 907,80 €	
013 - Atténuation de charges	70 749,34 €	48 900,00 €	49 684,64 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	36 924,63 €	36 909,00 €	257 558,68 €
70 - Produits des services	653 457,83 €	688 085,00 €	825 061,33 €
73 - Recettes fiscales	4 429 794,00 €	4 596 186,00 €	4 617 264,00 €
74 - Subventions et participations	765 643,01 €	754 268,00 €	668 490,96 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 184,53 €	1 300,00 €	8 065,94 €
77 - Produits exceptionnels	27 299,07 €	4 000,00 €	321 192,95 €
TOTAL	5 994 052,41 €	7 607 555,80 €	6 747 318,50 €
RESULTAT	- 146 472,86 €	- €	- 540 588,81 €

Conseil communautaire – 25 mai 2023

19



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe TEOM investissement

TEOM	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
16 - Emprunts et dettes	185 720,26 €	312 140,00 €	283 700,09 €
20 - Immobilisations incorporelles	5 312,40 €	152 640,00 €	38 656,58 €
21 - Immobilisations corporelles	653 223,49 €	2 709 151,67 €	1 177 836,28 €
23 - Immobilisations en cours	69 901,35 €	1 066 309,53 €	73 505,06 €
27 - Immobilisations financières	26 016,50 €	26 017,00 €	26 016,50 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	36 924,63 €	36 909,00 €	257 558,68 €
041 - Opérations d'ordre section invst	545,28 €	32 000,00 €	28 719,16 €
TOTAL	977 643,91 €	4 335 167,20 €	1 885 992,35 €
RESTES A REALISER	1 012 058,16 €		678 513,95 €
TEOM	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Excédent reporté		658 597,94 €	
021 - Virement section fonctionnement		- €	
024 - Produits des cessions d'immos		295 000,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	374 782,33 €	426 548,00 €	962 824,92 €
041 - Opérations d'ordre section invst	545,28 €	32 000,00 €	28 719,16 €
10 - Dotations	118 587,97 €	618 701,67 €	144 144,29 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté		310 004,59 €	310 004,59 €
13 - Subventions d'équipement perçues	36 315,00 €	184 315,00 €	
16 - Emprunts et dettes	277 000,00 €	1 810 000,00 €	780 000,00 €
TOTAL	807 648,18 €	4 335 167,20 €	2 225 692,96 €
RESULTAT	- 169 995,73 €	- €	339 700,61 €
RESTES A REALISER	816 315,00 €		25 578,00 €

Conseil communautaire – 25 mai 2023

20



Compte administratif 2022 – Présentation générale

CA 2022 – Budget annexe assainissement collectif fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
SPAC	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	779 849,17 €	922 473,00 €	859 291,49 €
012 - Charges de personnel	986 541,17 €	1 138 190,00 €	1 044 734,40 €
014 - Atténuation de produits	188 276,00 €	217 000,00 €	167 839,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	19 384,71 €	980 849,15 €	20 340,84 €
66 - Charges financières	170 170,33 €	155 893,35 €	155 812,00 €
67 - Charges exceptionnelles	83 251,87 €	45 061,00 €	41 261,14 €
68 - Provision pour risques et charges			
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 195 517,49 €	1 160 909,00 €	1 160 899,09 €
023 - Virement section d'investissement		- €	
TOTAL	3 422 990,74 €	4 620 375,50	3 450 177,96 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
SPAC	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		961 220,20 €	- €
013 - Atténuation de charges	1 854,94 €	2 900,00 €	2 641,29 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	435 893,49 €	401 383,00 €	401 198,92 €
70 - Produits des services	2 868 114,72 €	3 122 597,00 €	3 014 490,31 €
74 - Subventions et participations	108 345,90 €	93 000,00 €	68 964,35 €
75 - Autres produits de gestion courante	8 568,67 €	6 000,00 €	7 072,56 €
76 - Produits financiers	255,57 €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	34 462,18 €	33 275,30 €	44 991,26 €
TOTAL	3 457 495,47 €	4 620 375,50	3 539 358,69 €
RÉSULTAT	34 504,73 €	-	89 180,73 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe assainissement collectif investissement

SPAC	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
10 - Dotations	24 123,20 €	20 269,57 €	20 269,57 €
16 - Emprunts et dettes	522 770,87 €	485 730,00 €	485 285,88 €
20 - Immobilisations incorporelles	234 643,69 €	435 848,41 €	40 273,27 €
21 - Immobilisations corporelles	140 146,30 €	753 053,75 €	176 123,27 €
23 - Immobilisations en cours	1 190 006,03 €	3 832 238,50 €	859 655,57 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	435 893,49 €	401 383,00 €	401 198,92 €
041 - Opérations d'ordre section invst		27 080,00 €	19 132,33 €
TOTAL	2 523 460,38 €	5 955 603,23	2 001 938,81 €
RESTES A REALISER	245 033,89 €		571 434,36 €
SPAC	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Excédent reporté		1 594 554,80 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 195 517,49 €	1 160 909,00 €	1 160 899,09 €
041 - Opérations d'ordre section invst		27 080,00 €	19 132,33 €
10 - Dotations	24 123,20 €	- €	
13 - Subventions d'équipement perçues	255 122,67 €	947 446,21 €	904 026,79 €
16 - Emprunts et dettes	1 500 000,00 €	2 225 613,22 €	
TOTAL	2 974 763,36 €	5 955 603,23	2 084 058,21 €
RESULTAT	451 302,98 €	-	82 119,40 €
RESTES A REALISER			

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe assainissement non collectif fonctionnement

SPANC	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	92 499,17 €	109 556,00 €	102 652,95 €
012 - Charges de personnel	160 841,00 €	175 588,00 €	175 258,23 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 532,85 €	18 348,95 €	297,06 €
67 - Charges exceptionnelles	4 424,11 €	54 500,00 €	26 747,80 €
68 - Provision pour risques et charges			
042 - Opérations d'ordre entre sections	19 918,00 €	21 527,00 €	21 526,04 €
TOTAL	280 215,13 €	379 519,95 €	326 482,08 €
SPANC	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		89 660,95 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 875,00 €	10 875,00 €
70 - Produits des services	190 354,54 €	179 970,00 €	193 884,40 €
74 - Subventions et participations	32 214,00 €	37 094,00 €	8 434,45 €
77 - Produits exceptionnels	57 049,34 €	61 920,00 €	59 623,00 €
TOTAL	290 492,88 €	379 519,95 €	272 816,85 €
RESULTAT	10 277,75 €	- €	- 53 665,23 €



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe assainissement non collectif investissement

SPANC	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Déficit reporté		12 096,36 €	
20 - Immobilisations incorporelles	2 300,19 €	- €	
21 - Immobilisations corporelles	3 750,00 €	26 256,77 €	
45 - Opérations pour compte de tiers	46 538,13 €	31 770,60 €	22 069,50 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 875,00 €	10 875,00 €
TOTAL	64 563,51 €	80 998,73 €	32 944,50 €
RESTE A REALISER	31 770,60 €		
SPANC	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
040 - Opérations d'ordre entre sections	19 918,00 €	21 527,00 €	21 526,04 €
45 - Opérations pour compte de tiers	18 837,00 €	59 471,73 €	27 701,13 €
TOTAL	39 855,19 €	80 998,73 €	49 227,17 €
RESULTAT	- 24 708,32 €	- €	16 282,67 €
RESTE A REALISER	59 471,73 €		22 069,50 €



24

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe photovoltaïque fonctionnement

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
PHOTOVOLTAIQUE			
011 - Charges à caractère général	403,62 €	2 588,00 €	1 118,78 €
012 - Charges de personnel	500,00 €	500,00 €	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		3 790,15 €	0,47 €
66 - Charges financières	381,83 €	339,38 €	337,48 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 411,00 €	3 410,34 €
TOTAL	4 695,79 €	10 628,53 €	5 367,07 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
PHOTOVOLTAIQUE			
002 - Excédent reporté		3 711,53 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €
70 - Produits des services	5 658,06 €	5 600,00 €	4 279,28 €
TOTAL	6 976,89 €	10 628,53 €	5 596,28 €
RESULTAT	2 281,10 €	- €	229,21 €

Conseil communautaire – 25 mai 2023

25



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe photovoltaïque investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
PHOTOVOLTAIQUE			
16 - Emprunts et dettes	5 953,32 €	1 960,00 €	1 953,32 €
23 - Immobilisations en cours		2 522,51 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €
TOTAL	7 270,32 €	5 799,51 €	3 270,32 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
PHOTOVOLTAIQUE			
001 - Excédent reporté		2 388,51 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 411,00 €	3 410,34 €
TOTAL	3 410,34 €	5 799,51 €	3 410,34 €
RESULTAT	- 3 859,98 €	- €	140,02 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe réseau de chaleur fonctionnement

RESEAU DE CHALEUR	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Déficit reporté	10 057,35 €	- €	
011 - Charges à caractère général	236 697,63 €	294 020,15 €	260 045,03 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 448,37 €	2 419,42 €	- €
66 - Charges financières	4 080,97 €	8 380,43 €	8 367,28 €
67 - Charges exceptionnelles		500,00 €	435,27 €
68 - Provision pour risques et charges		- €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 622,00 €	39 621,23 €
023 - Virement section d'investissement		6 223,00 €	
TOTAL	291 905,55 €	351 165,00 €	308 468,81 €
RESEAU DE CHALEUR	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
70 - Produits des services	314 983,28 €	335 800,00 €	255 595,10 €
77 - Produits exceptionnels	122 677,15 €	- €	900,00 €
TOTAL	453 025,43 €	351 165,00 €	271 860,10 €
RESULTAT	161 119,88 €	- €	- 36 608,71 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe réseau de chaleur investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
RESEAU DE CHALEUR	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
001 - Déficit reporté		391 131,41 €	
16 - Emprunts et dettes	449 404,32 €	30 480,00 €	30 477,65 €
20 - Immobilisations incorporelles		- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
TOTAL	464 769,32 €	436 976,41 €	45 842,65 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
RESEAU DE CHALEUR	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
021 - Virement section fonctionnement		6 223,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 622,00 €	39 621,23 €
10 - Dotations		161 119,88 €	161 119,88 €
16 - Emprunts et dettes - Renégociation	419 520,00 €	230 011,53 €	
TOTAL	459 141,23 €	436 976,41 €	200 741,11 €
RESULTAT	- 5 628,09 €	- €	154 898,46 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2022 – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



CA 2022 – Budget annexe GEMAPI fonctionnement

GEMAPI	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €
014 - Atténuation de produits	3 201,00 €	4 702,64 €	3 888,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	364 688,84 €	377 680,00 €	373 678,47 €
TOTAL	375 641,84 €	390 134,64 €	385 318,47 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2021	VOTE 2022	CA 2022
002 - Excédent reporté		11 183,64 €	
73 - Recettes fiscales	361 817,00 €	378 951,00 €	367 799,00 €
74 - Subventions et participations	14 444,00 €	- €	14 444,00 €
TOTAL	376 261,00 €	390 134,64 €	382 243,00 €
RESULTAT	619,16 €	- €	- 3 075,47 €

3. Compte administratif 2022 – Budget principal

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le compte administratif 2022 du budget principal de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	31 046 188.22 €	32 357 018.82 €	1 310 830,60 €
INVESTISSEMENT	12 190 884.21 €	8 842 615.11 €	-3 348 269,10 €

4. Compte administratif 2022 – Budget annexe zones d'activités

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER le compte administratif 2022 du budget annexe zones d'activités de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET ZONES D'ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	5 297 681.67 €	5 297 681.67 €	0 €
INVESTISSEMENT	5 372 698.84 €	5 188 379.13 €	- 184 319.71 €

5. Compte administratif 2022 – Budget annexe patrimoine économique

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER le compte administratif 2022 du budget annexe patrimoine économique de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET PATRIMOINE ECONOMIQUE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	533 135.80 €	499 526.39 €	- 33 609.41 €
INVESTISSEMENT	248 154.83 €	369 050.19 €	120 895.36 €

6. Compte administratif 2022 – Budget annexe TEOM

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER le compte administratif 2022 du budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET TEOM	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	7 287 907.31 €	6 747 318.50 €	- 540 588.81 €
INVESTISSEMENT	1 885 992.35 €	2 225 692.96 €	339 700.61 €

7. Compte administratif 2022 – Budget annexe assainissement collectif

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER le compte administratif 2022 du budget annexe assainissement collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	3 450 177,96 €	3 539 358,69 €	89 180,73 €
INVESTISSEMENT	2 001 938,81 €	2 084 058,21 €	82 119,40 €

8. Compte administratif 2022 – Budget annexe assainissement non collectif

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2022 du budget annexe assainissement non collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	326 482,08 €	272 816,85 €	-53 665,23 €
INVESTISSEMENT	32 944,50 €	49 227,17 €	16 282,67 €

9. Compte administratif 2022 – Budget annexe photovoltaïque

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le compte administratif 2022 du budget annexe photovoltaïque de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	5 367,07 €	5 596,28 €	229,21 €
INVESTISSEMENT	3 270,32 €	3 410,34 €	140,02 €

10. Compte administratif 2022 – Budget annexe réseau de chaleur

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2022 du budget annexe réseau de chaleur de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET RESEAU DE CHALEUR	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	308 468,81 €	271 860,10 €	-36 608,71 €
INVESTISSEMENT	45 842,65 €	200 741,11 €	154 898,46 €

11. Compte administratif 2022 – Budget annexe GEMAPI

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2022 du budget annexe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET GEMAPI	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	385 318.47 €	382 243.00 €	- 3 075.47 €
INVESTISSEMENT			

Affectation des résultats 2022 et BS 2023 – Présentation générale

Orientations du budget supplémentaires 2023

- Ouverture de toutes les piscines d'été
- Poursuite de la structuration de la collectivité
- Maitrise des dépenses
- Ne pas recourir à l'emprunt en 2023

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Affectation des résultats 2022 et BS 2023

Budget principal - Fonctionnement

⇒ Excédent 2022 = + 1 310 830,60 €

Résultat reporté antérieur => + 4 419 537,49 €

Affectation résultats 1068 => + 2 469 000 € (+ 2 129 000€ au BS + 340 000€ au BP)

Résultat cumulé réel => + 3 261 368,09 €

Budget principal - Investissement

⇒ Déficit 2022 = - 3 348 269,10 €

Résultat reporté antérieur => 2 947 037,43 €

Résultat cumulé réel => - 401 231,67 €

Restes à réaliser 2022

Dépenses = - 718 089,13 €

Recettes = 209 418,54 €

RAR nets : - 508 670,59 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

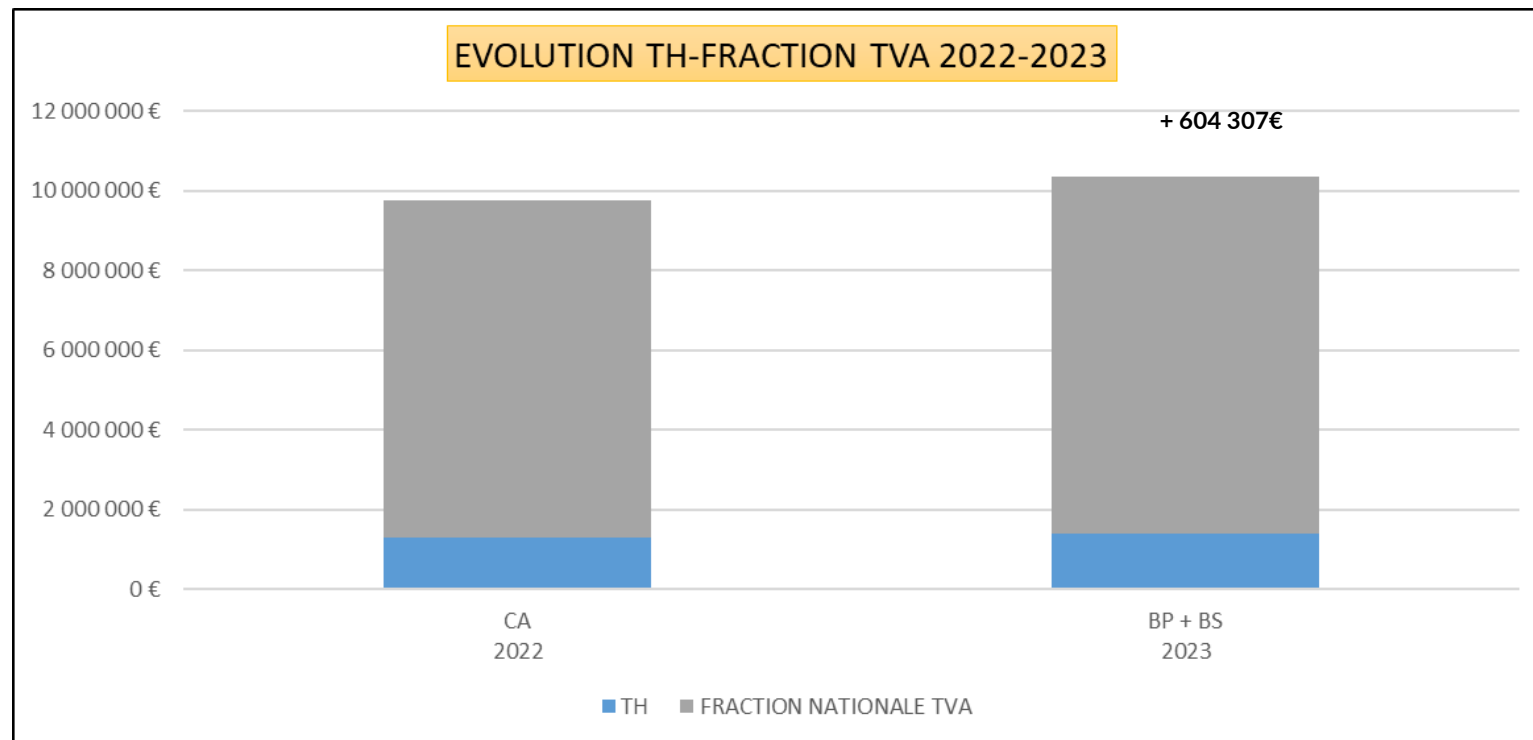
Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

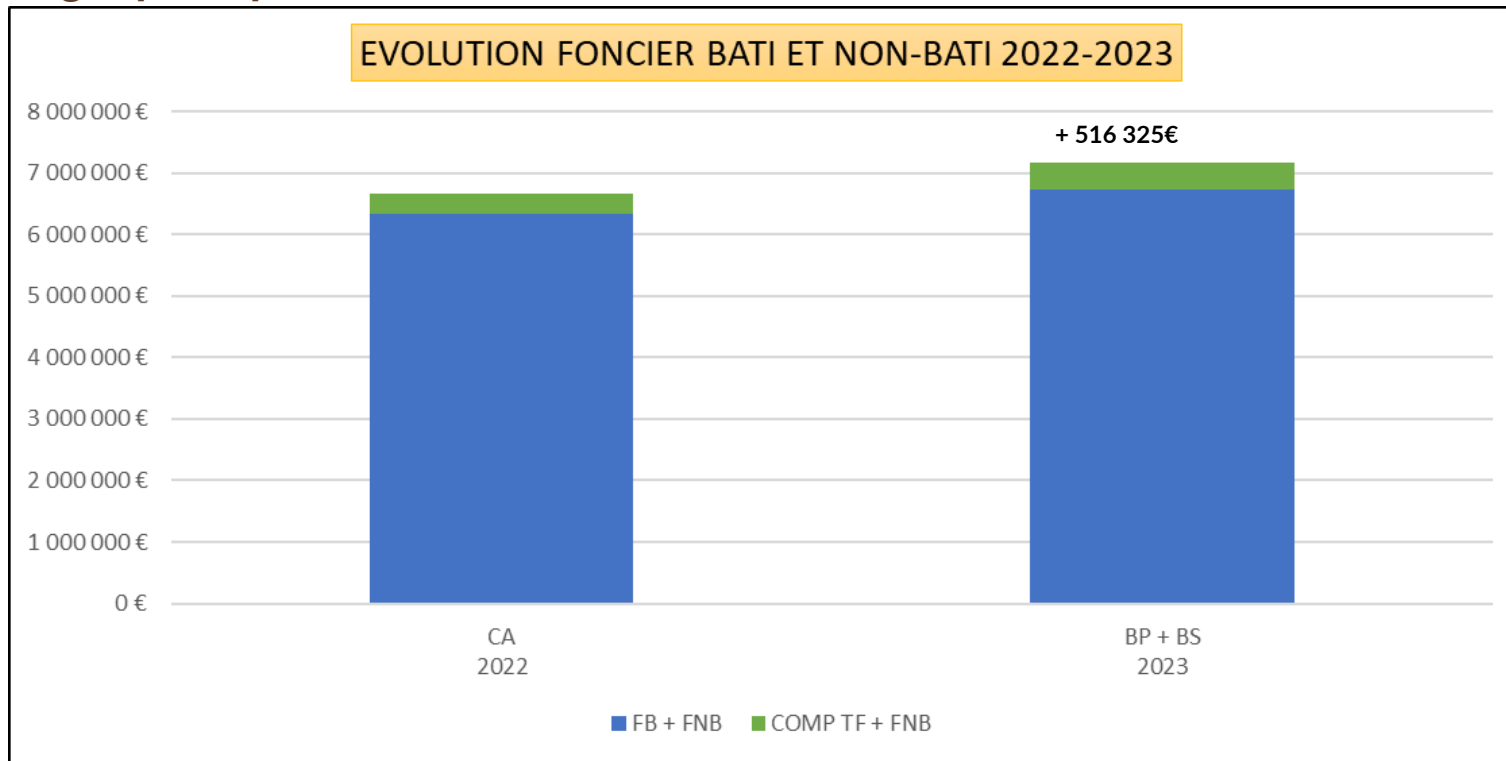
Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Affectation des résultats et BS 2023

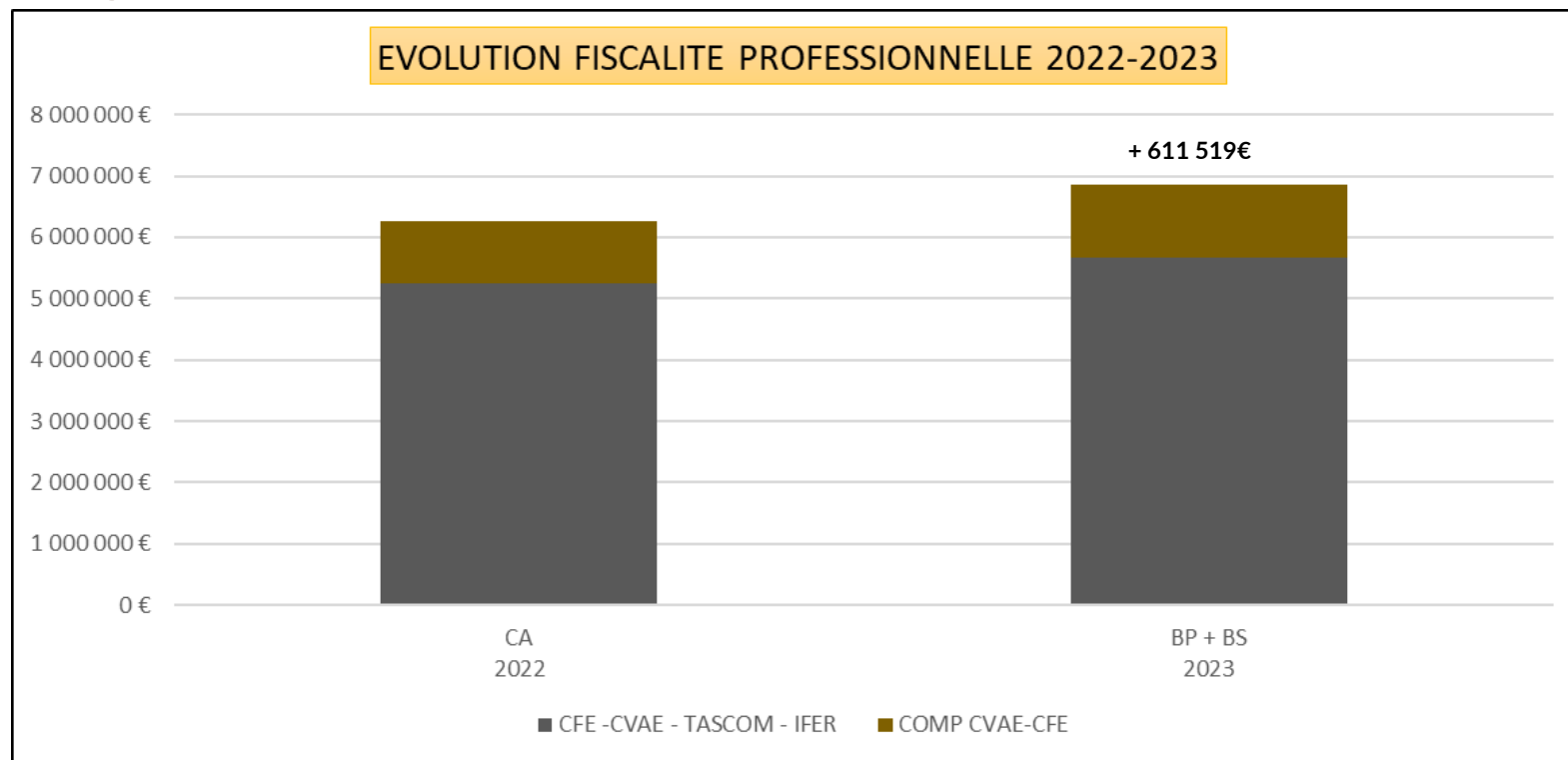
Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

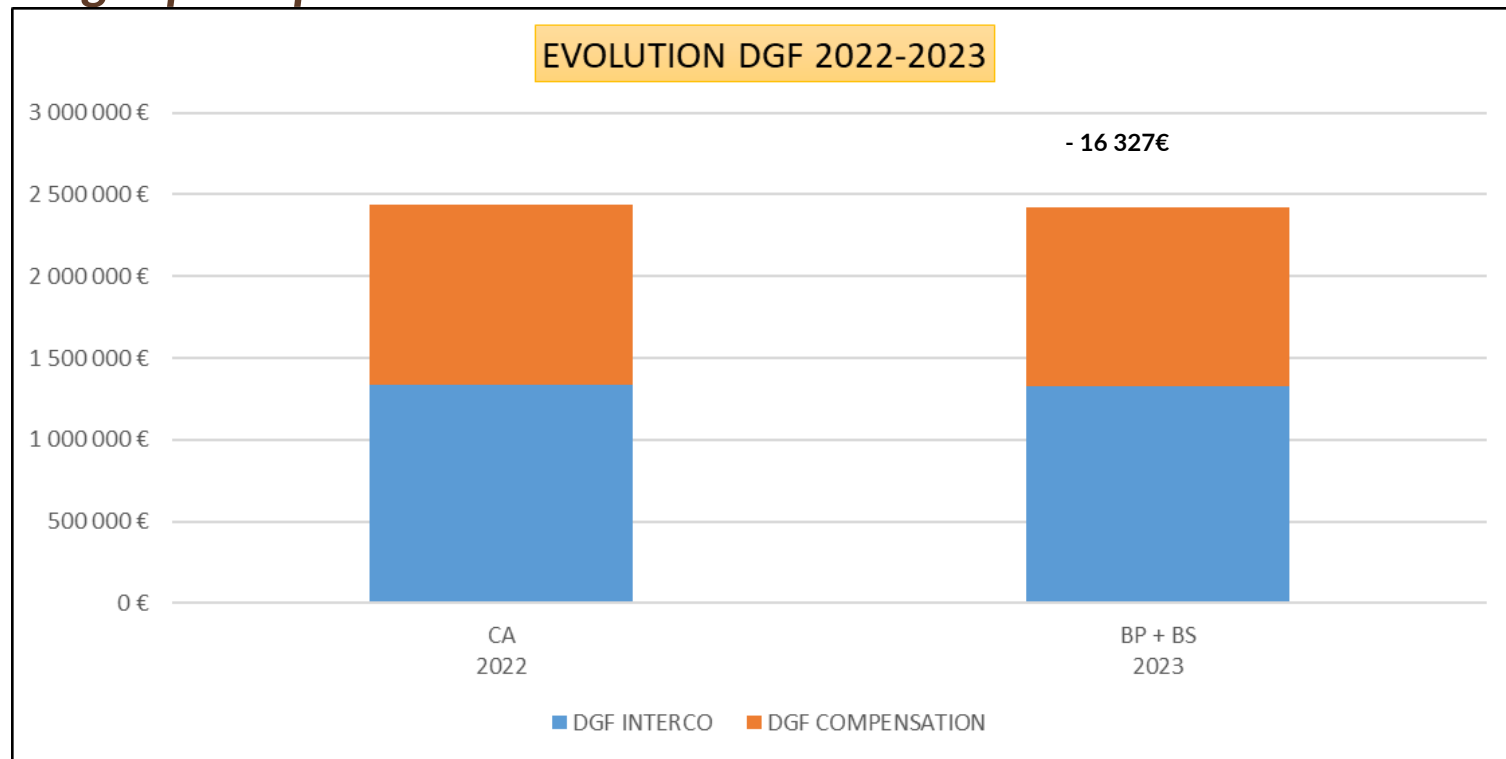
Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

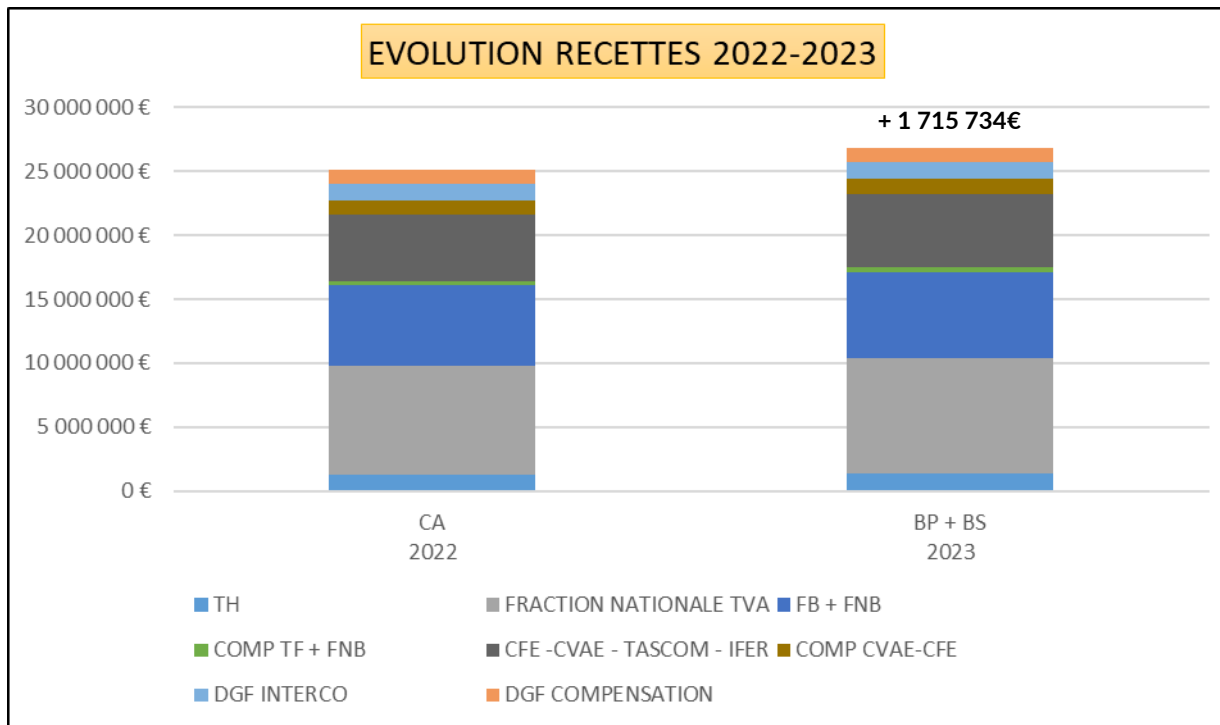
Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales - DEPENSES - Section fonctionnement

011 => + 318 491€ dont

- 43 600 € travaux voirie ZA
- 43 950 € sol gymnase de Brioux
- 46 262 € formations pour les agents
- 22 134 € travaux piscine de Lezay pour ouverture
- 21 000 € travaux piscine Brioux
- 10 500 € frais de procédure contentieux
- 11 018 € assurances (véhicules livrés sur 2023, régularisation)
- 10 800 € changement d'horaires TAP Alloinay, Melleran et Couture → pour 14 semaines
- 10 000 € lancement projet de territoire
- 12 500 € gestion appareils mobiles et téléphonie → dont 10 000 € abonnement année pleine
- 8 300 € barrières pour le Lambon
- 7 200 € prestations AFIPAR et CIVAM
- 6 980 € logiciel archives
- - 24 000 € dépenses électriques en moins piscine de Brioux

Finances

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

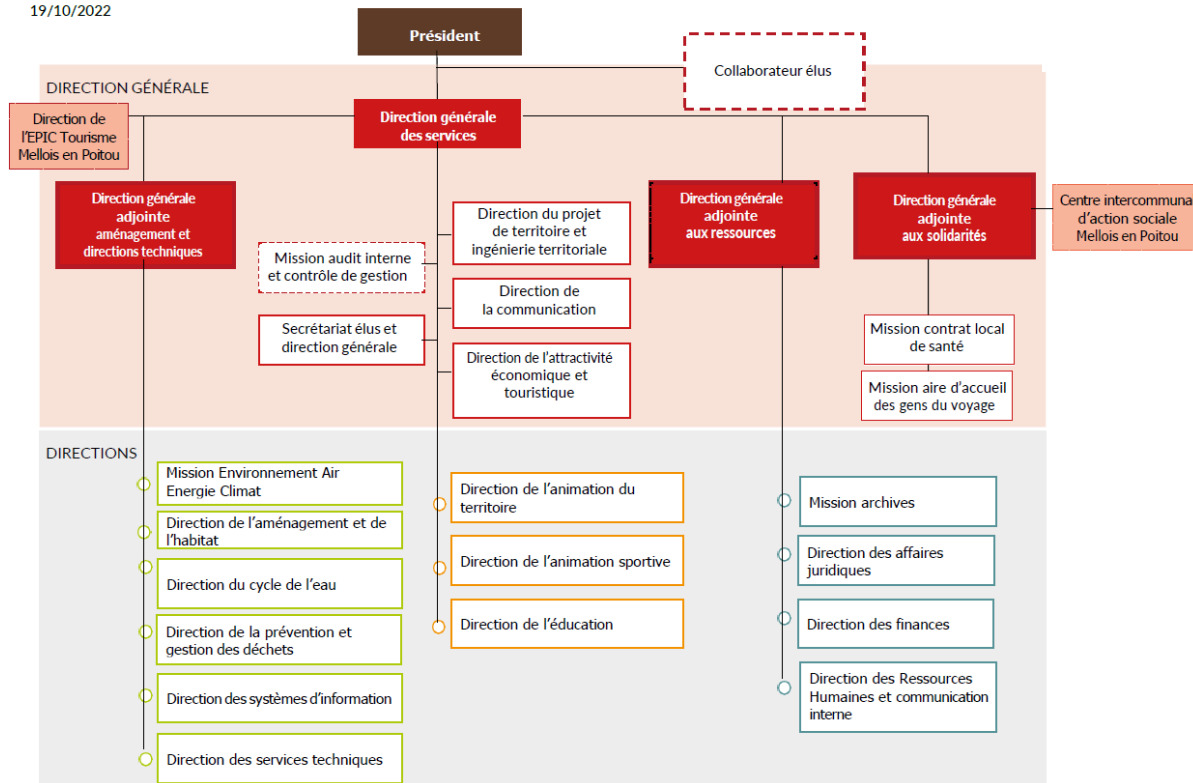


Organigramme cible des services 2020-2023

19/10/2022

Postes identifiés à l'organigramme cible de la collectivité

Intitulé du poste	Direction de rattachement
Collaborateur de cabinet	
Contrôleur de gestion	DG
DGA ressources	DG
Assistante administrative	DG
Acheteur public	DAJ
Assistante administrative	DAJ
Gestionnaire comptable	DST
Gestionnaire de carrière et paie	DRH
Conseiller en évolution professionnelle	DRH



Conseil communautaire – 25 mai 2023

Finances - Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section fonctionnement

Organigramme cible des services 2020-2023

19/10/2022

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

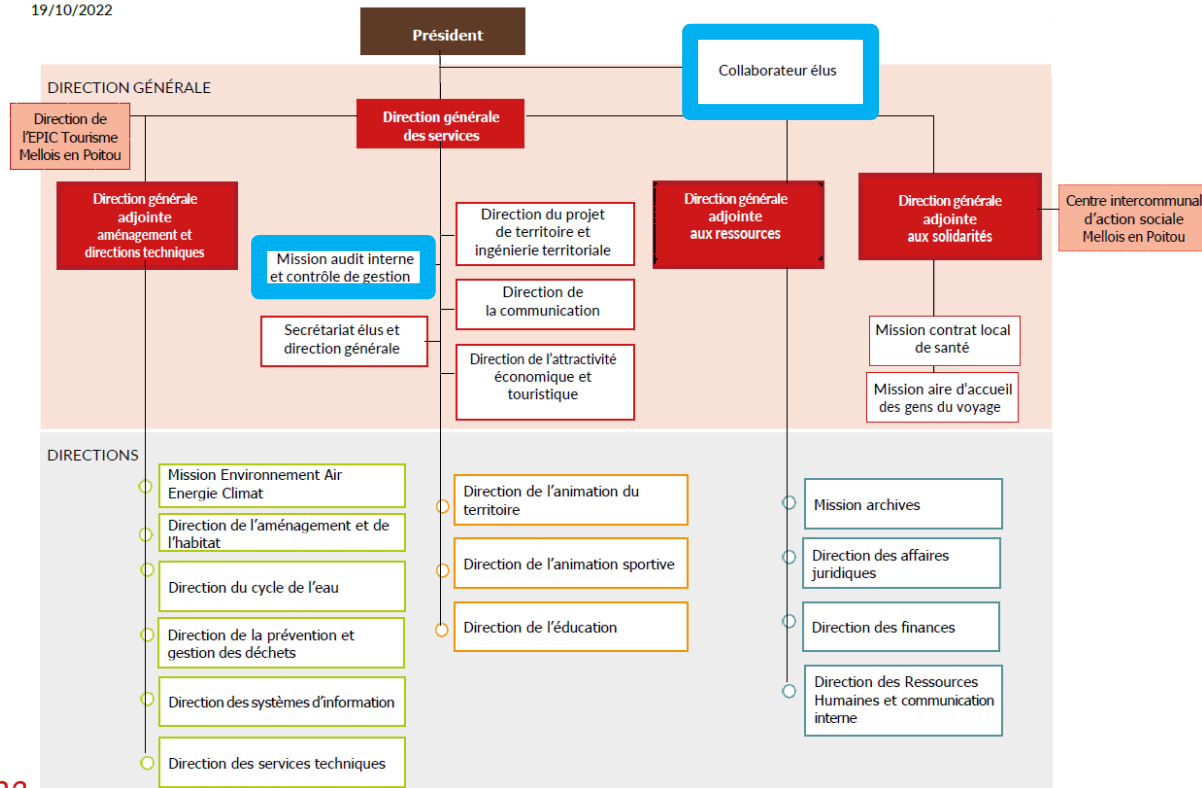
Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Postes retenus

Intitulé du poste	Direction de rattachement
Collaborateur de cabinet	
Contrôleur de gestion	DG



Conseil communautaire – 25 mai 2023

Finances

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales - DEPENSES - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

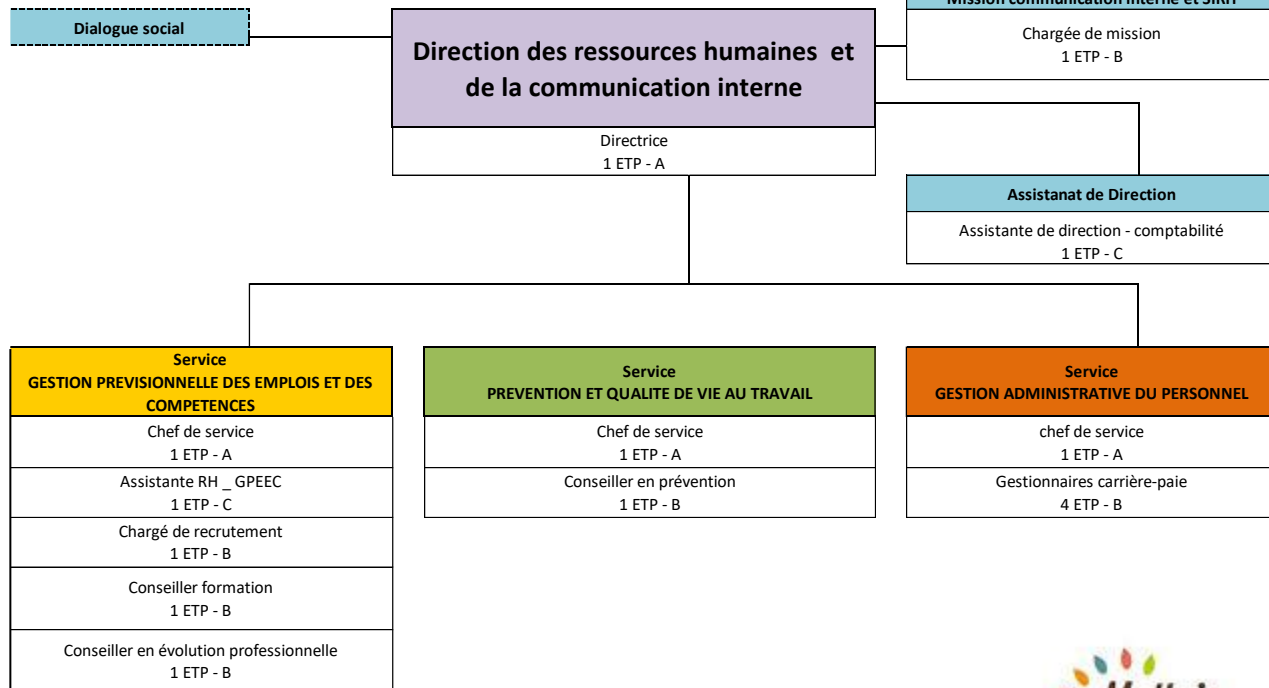
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



ORGANIGRAMME CIBLE - DRH

Postes identifiés à l'organigramme cible de la collectivité

Intitulé du poste	Direction de rattachement
Collaborateur de cabinet	
Contrôleur de gestion	DG
DGA ressources	DG
Assistante administrative	DG
Acheteur public	DAJ
Assistante administrative	DAJ
Gestionnaire comptable	DST
Gestionnaire de carrière et paie	DRH
Conseiller en évolution professionnelle	DRH



Finances - Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

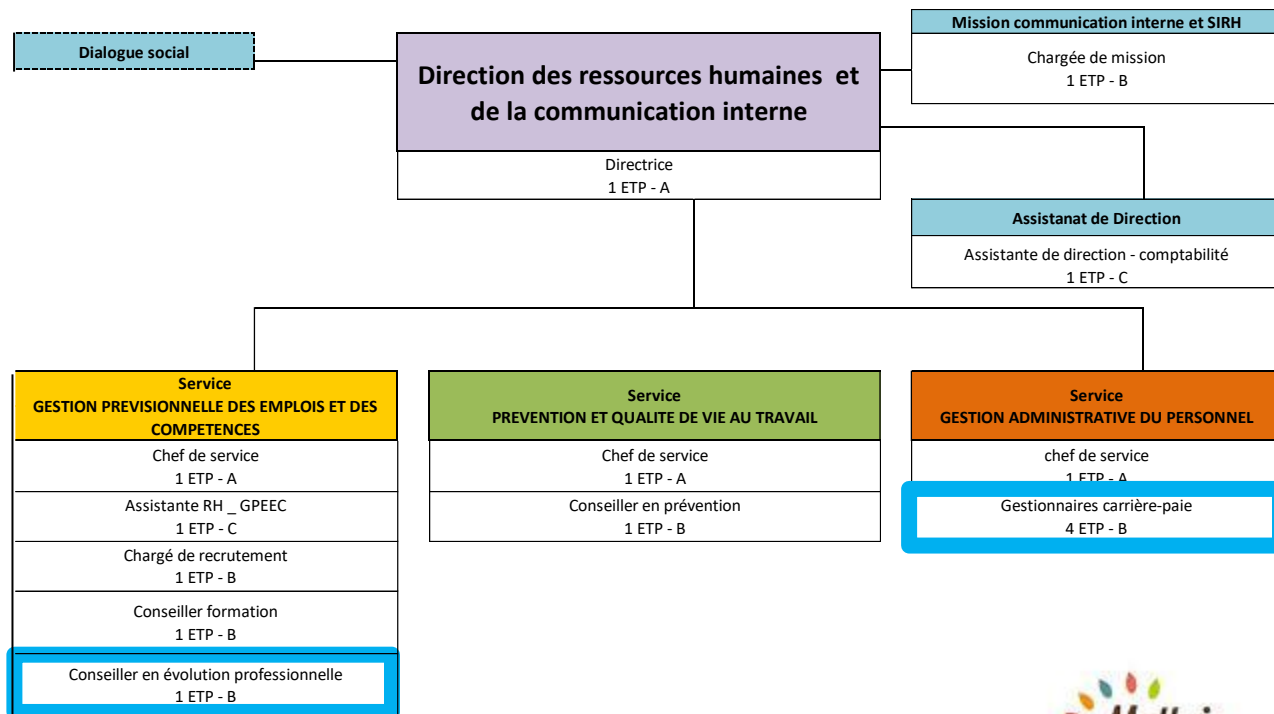
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



ORGANIGRAMME CIBLE - DRH

Postes retenus

Intitulé du poste	Direction de rattachement
Gestionnaire de carrière et paie	DRH
Conseiller en évolution professionnelle	DRH



Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section fonctionnement

012 => 71 804 € dont

- 10 300 € augmentation des tarifs CDG / 3 600 € AIPM
- 74 988 € création ou adaptation de postes / retour agent à la suite d'une mise à dispo
→ 225 563 € année pleine
- 36 241 € de postes non reconductibles
- - 75 088 € suite projection BP retard recrutements

014 => + 809 440€

- AC SDIS
- + 78 440 € Régul TVA 2022

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales - DEPENSES - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



65 => 2 524 710 €

- Diminution contribution SDIS
- 37 996,71 € subvention au budget réseau de chaleur
- 20 644 € subventions associations
- 13 126 € participation ULIS Aigondigné → 2 années scolaire env. 7 000 € par an
- 17 805 € diverses participations ou subventions
- 3 261K€ en Réserve

66 => + 30 000 €

- Augmentation des taux d'intérêts à la suite de l'augmentation du taux du livret A

67 => + 11 300 €

- Titres annulés sur exercice antérieur

68 => + 42 333 €

- Demande trésorerie provision sur créances anciennes

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales - RECETTES - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



70 => + 9 500€ dont

- 5 000 € entrées piscine Lezay

73 => + 580 755€

- Notification hausse fiscalité: base TF, part TVA

74 => + 371 436 € dont

- 288 316 € compensation CVAE et TF
- 25 000 € dotation supplémentaire France Services
- 23 860 € FCTVA
- 21 760 € fonds de concours sol gymnase de Brioux
- 6 000 € filière chanvre

75 => + 200 €

77 => + 27 334 €

- + 5 200 € remboursement assurance contentieux en cours
- + 22 134 € indemnités assurance DO piscine Lezay



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Budget principal - Inscriptions principales – RECETTES – Section fonctionnement

042 => + 37 485 €

- Travaux en régie prévus sur piscines de Lezay, Brioux, Chef Boutonne, salle de Gym Melle, Lambon

78 => - 480 000 €

- Reprise sur provisions pour le projet de territoire

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget principal - Section fonctionnement

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
BUDGET PRINCIPAL	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023	VOTE 2023
011 - Charges à caractère général	6 270 474,06 €	5 798 381,42 €	6 797 986,16 €	318 490,50 €	7 116 476,66 €
012 - Charges de personnel	14 373 933,44 €	14 352 513,90 €	15 616 459,00 €	71 803,99 €	15 688 262,99 €
014 - Atténuation de produits	7 415 374,00 €	5 877 312,00 €	7 247 505,00 €	809 440,00 €	8 056 945,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	7 139 629,27 €	2 779 606,64 €	3 317 536,30 €	2 524 710,60 €	5 842 246,90 €
66 - Charges financières	404 705,93 €	355 573,23 €	434 099,94 €	30 000,00 €	464 099,94 €
67 - Charges exceptionnelles	152 447,04 €	108 538,62 €	82 760,00 €	11 300,00 €	94 060,00 €
68 - Dotation aux provisions	253 112,00 €	253 112,00 €	- €	42 333,00 €	42 333,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 525 498,00 €	1 521 150,41 €	1 616 977,36 €	- €	1 616 977,36 €
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	340 000,00 €	- €	340 000,00 €
TOTAL	37 535 173,74 €	31 046 188,22 €	35 453 323,76 €	3 808 078,09 €	39 261 401,85 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
BUDGET PRINCIPAL	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023	VOTE 2023
002 - Excédent reporté	4 419 537,49 €	- €	- €	3 261 368,09 €	3 261 368,09 €
013 - Atténuation de charges	203 109,00 €	236 442,40 €	155 000,00 €	- €	155 000,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	486 268,00 €	410 947,78 €	517 609,21 €	37 485,00 €	555 094,21 €
70 - Produits des services	3 289 170,01 €	3 275 913,98 €	3 413 981,50 €	9 500,00 €	3 423 481,50 €
73 - Recettes fiscales	22 205 879,00 €	22 565 947,34 €	23 543 513,00 €	580 755,00 €	24 124 268,00 €
74 - Subventions et participations	5 170 937,24 €	5 150 259,17 €	5 082 058,05 €	371 436,00 €	5 453 494,05 €
75 - Autres produits de gestion courante	516 982,00 €	589 842,09 €	866 060,00 €	200,00 €	866 260,00 €
77 - Produits exceptionnels	79 189,00 €	109 554,06 €	8 000,00 €	27 334,00 €	35 334,00 €
78 - Reprise de provision	1 164 102,00 €	18 112,00 €	1 867 102,00 €	- 480 000,00 €	1 387 102,00 €
TOTAL	37 535 173,74 €	32 357 018,82 €	35 453 323,76 €	3 808 078,09 €	39 261 401,85 €
RESULTAT	- €	1 310 830,60 €	- €	- €	- €

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Excédent reporté :
3,26 M€

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section investissement

16 => + 8 000 €

- Augmentation taux livret A

20 => + 268 846€ dont

- 101 436,16 € restes à réaliser 2022
- 67 800 € étude de site et programmation garage et DPGD
- 46 800 € étude cuisine centrale
- 20 000 € étude développement parc photovoltaïques site St Martin Les Melle
- 11 500 € appli mobile
- 10 000 € étude pré opérationnelle amélioration de l'habitat privé
- 9 360 € mutualisation service IP

204 => + 19 936 € dont

- 12 136,44 € RAR 2022
- 7 800 € subvention accompagnement agricole

Affectation des résultats et BS 2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Budget principal - Inscriptions principales - DEPENSES - Section investissement

21 => + 876 288€ dont

- 594 492€ RAR 2022
- 40 000 € piscine Brioux
- 55 000 € isolation façade de Sepvret
- 33 720 € vidéosurveillance aquaMelle
- 19 000 € achat matériels piscines
- 12 191€ matériels informatiques et de bureaux nouveaux postes
- 16 000 € photovoltaïque en autoconsommation toiture pôle tourisme
- 15 000 € changement chaudière gaz pôle tourisme de Celles sur Belle
- 14 000 € GTC école de Celles sur Belle
- 13 000 € praticable salle de gym Melle
- 10 000 € huisseries école de Verrines
- 10 000 € mobiliers ensemble des services
- 9 000 € totems ZA
- 8 000 € relamping école de Brioux
- 5 115 € mobiliers France Service
- 5 000 € outillage de sécurité obligatoire

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Budget principal - Inscriptions principales – DEPENSES – Section investissement

23 => + 19 025 € dont

- 10 024,79 € RAR 2022

040 => + 37 485 €

- Travaux en régie

041=> + 59 000€

- Réajustement enveloppe à la suite de cession gratuite et opérations patrimoniales

Affectation des résultats et BS 2023

Budget principal - Inscriptions principales - RECETTES - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



024 => + 99 000 €

- Vente de logements Hanc/Couture/Messé

10 => + 2 222 028 €

- 93 028 € FCTVA
- 2 129 000 € d'excédent de fonctionnement au 1068

13 => + 302 905 € dont

- 209 418,95 € RAR 2022
- 62 986,05 € subvention supplémentaire inventaire ZH
- 30 500 € crédits supplémentaires subvention pack scolaire

16=> - 1 002 120 €

- Suppression emprunts travaux école et équilibre

041=> + 59 000€

- Réajustement enveloppe à la suite de cession gratuite et opérations patrimoniales

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget principal - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRINCIPAL	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023	VOTE 2023
001 - Déficit reporté	- €		- €	401 231,67 €	401 231,67 €
13 - Subv équipement	35 169,00 €	35 169,00 €	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	6 727 480,00 €	6 723 201,68 €	1 156 950,00 €	8 000,00 €	1 164 950,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 355 805,03 €	541 332,99 €	847 516,46 €	268 846,16 €	1 116 362,62 €
204 - Subventions d'équipement versées	117 710,00 €	30 006,37 €	110 010,00 €	19 936,44 €	129 946,44 €
21 - Immobilisations corporelles	2 824 462,42 €	1 551 137,90 €	1 180 979,75 €	876 287,91 €	2 057 267,66 €
23 - Immobilisations en cours	3 089 930,98 €	2 113 410,86 €	439 668,20 €	10 024,79 €	449 692,99 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	486 268,00 €	410 947,78 €	517 609,21 €	37 485,00 €	555 094,21 €
041 - Opérations d'ordre section invst	997 450,00 €	785 677,63 €	267 000,00 €	59 000,00 €	326 000,00 €
TOTAL	15 634 275,43 €	12 190 884,21 €	4 519 733,62 €	1 680 811,97 €	6 200 545,59 €
RESTES A REALISER		718 089,13 €			

Affectation résultat
fonctionnement 2022
sur le 1068 au BS :
2,129 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRINCIPAL	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023	VOTE 2023
001 - Excédent reporté	2 947 037,43 €		- €		- €
021 - Virement section fonctionnement	- €		340 000,00 €	- €	340 000,00 €
024 - Produit des cessions d'actif	8 000,00 €		- €	99 000,00 €	99 000,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 525 498,00 €	1 521 150,41 €	1 616 977,36 €	- €	1 616 977,36 €
041 - Opérations d'ordre section invst	997 450,00 €	785 677,63 €	267 000,00 €	59 000,00 €	326 000,00 €
10 - Dotations - FCTVA	1 538 914,82 €	1 352 812,64 €	551 956,87 €	93 028,00 €	644 984,87 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	578 118,00 €	578 118,00 €	340 000,00 €	2 129 000,00 €	2 469 000,00 €
13 - Subventions d'équipement perçues	1 928 013,94 €	1 351 326,34 €	401 678,77 €	302 904,59 €	704 583,36 €
16 - Emprunts et dettes	6 111 243,24 €	3 252 371,00 €	1 002 120,62 €	-1 002 120,62 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	1 159,09 €	- €	- €	- €
TOTAL	15 634 275,43 €	8 842 615,11 €	4 519 733,62 €	1 680 811,97 €	6 200 545,59 €
RESULTAT	- €	- 3 348 269,10 €	- €	- €	- €
RESTES A REALISER		209 418,54 €			

12. Affectation des résultats - Budget principal

15000 - Budget Principal	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	32 357 018,82 €	31 046 188,22 €	1 310 830,60 €	4 419 537,49 €	5 730 368,09 €	
Investissement	8 842 615,11 €	12 190 884,21 €	- 3 348 269,10 €	2 947 037,43 €	- 401 231.67 €	- 508 670.59 €

12. Affectation des résultats - Budget principal

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2022 du budget principal comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat

Résultat Fonctionnement cumulé : 5 730 368.09 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
2 469 000 €	3 261 368.09 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

13. Budget supplémentaire 2023 - Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget principal présenté comme suit :**

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	318 490.50€	002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 261 368.09€
012 - Charges de personnel	71 803.99€	70 - Produits des services	9 500.00€
014 - Atténuation de produits	809 440.00€	73 - Impôts et taxes	580 755.00€
65 - Autres charges de gestion courantes	2 524 710.60€	74 - Dotations et participations	371 436.00€
66 - Charges financières	30 000.00€	75 - Autres produits	200.00€
67 - Charges exceptionnelles	11 300.00€	77 - Produits exceptionnels	27 334.00€
68 - Provisions	42 333.00€	78 - Reprise sur provision	-480 000.00€
		042 - Opérations d'ordre	37 485.00€
Total	3 808 078.09€	Total	3 808 078.09€

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

13. Budget supplémentaire 2023 - Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget principal présenté comme suit :**

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	401 231.67€	10 - Dotations	2 222 028.00€
20 - Immobilisations incorporelles	268 846.16€	024 - Produits des cessions	99 000.00€
204 - Subventions d'équipement versées	19 936.44€	13 - Subventions d'investissement	302 904.59€
21 - Immobilisations corporelles	876 287.91€	16 - Emprunts et dettes assimilées	-1 002 120.62€
23 - Immobilisation en cours	10 024.79€	041 - Opérations patrimoniales	59 000.00€
16 - Emprunts	8 000.00€		
040 - Opérations d'ordre	37 485.00€		
041 - Opérations patrimoniales	59 000.00€		
Total	1 680 811.97€	Total	1 680 811.97€

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe TEOM - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



1,364K € au BS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
TEOM	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	2 005 102,00 €	1 857 301,05 €	2 226 790,00 €	298 212,00 €
012 - Charges de personnel	2 605 657,10 €	2 604 960,23 €	2 653 094,50 €	15 120,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 517 210,05 €	1 818 456,47 €	1 925 063,19 €	1 364 603,10 €
66 - Charges financières	14 538,65 €	13 933,65 €	11 770,38 €	- €
67 - Charges exceptionnelles	38 500,00 €	30 430,99 €	3 000,00 €	1 000,00 €
68 - Provision pour risques et charges	- €	- €	- €	7 344,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	426 548,00 €	962 824,92 €	548 042,82 €	- €
TOTAL	7 607 555,80	7 287 907,31 €	7 367 760,89 €	1 686 279,10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
TEOM	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	1 477 907,80 €		788 526,89 €	148 792,10 €
013 - Atténuation de charges	48 900,00 €	49 684,64 €	32 900,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	36 909,00 €	257 558,68 €	38 138,00 €	- €
70 - Produits des services	688 085,00 €	825 061,33 €	882 265,00 €	117 000,00 €
73 - Recettes fiscales	4 596 186,00 €	4 617 264,00 €	4 871 958,00 €	1 377 887,00 €
74 - Subventions et participations	754 268,00 €	668 490,96 €	747 973,00 €	40 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 300,00 €	8 065,94 €	3 000,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	4 000,00 €	321 192,95 €	3 000,00 €	2 600,00 €
TOTAL	7 607 555,80 €	6 747 318,50 €	7 367 760,89 €	1 686 279,10 €
RESULTAT	- €	- 540 588,81 €	- €	- €

011 dont :

- + 127 500 € augmentation tarifs
- + 100 000 € contrat de prestation collecte sélective
- + 19 500 € contrat de prestation ramassage
- + 11 500 € travaux à la suite visite DREAL
- + 11 500 € impression et distribution règlement de collecte
- + 5 540 € vêtements de travail
- + 5 000 € contentieux règlement de collecte
- + 3 800 € cartes grises

012 : augmentation tarifs CDG et remplacement inaptitude

Poste	cout proratisé	cout année pleine
remplacement d'un ripeur (inapte à la collecte) - 0,45 ETP - AT - 6 mois	6 785,98 €	13 571,95 €

67 : titres annulés sur exercice antérieur

68 : provision pour créances non réglées

73 : augmentation TEOM

74 : augmentation coût revente matériaux

77 : remboursement assurance contentieux

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023- Budget annexe TEOM - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

TEOM	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
16 - Emprunts et dettes	312 140,00 €	283 700,09 €	313 400,00 €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	152 640,00 €	38 656,58 €	71 130,00 €	75 301,93 €
21 - Immobilisations corporelles	2 709 151,67 €	1 177 836,28 €	940 600,00 €	645 212,81 €
23 - Immobilisations en cours	1 066 309,53 €	73 505,06 €	1 828 472,09 €	- 183 679,44 €
27 - Immobilisations financières	26 017,00 €	26 016,50 €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	36 909,00 €	257 558,68 €	38 138,00 €	- €
041 - Opérations d'ordre section invst	32 000,00 €	28 719,16 €	5 000,00 €	- €
TOTAL	4 335 167,20 €	1 885 992,35 €	3 196 740,09 €	536 835,30 €
RESTES A REALISER		678 513,95 €		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

TEOM	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Excédent reporté	658 597,94 €		316 699,25 €	681 599,30 €
024 - Produits des cessions d'immos	295 000,00 €		- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	426 548,00 €	962 824,92 €	548 042,82 €	- €
041 - Opérations d'ordre section invst	32 000,00 €	28 719,16 €	5 000,00 €	- €
10 - Dotations	618 701,67 €	144 144,29 €	542 898,02 €	- €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	310 004,59 €	310 004,59 €	- €	11 401,00 €
13 - Subventions d'équipement perçues	184 315,00 €		244 100,00 €	- 156 165,00 €
16 - Emprunts et dettes	1 810 000,00 €	780 000,00 €	1 540 000,00 €	- €
TOTAL	4 335 167,20 €	2 225 692,96 €	3 196 740,09 €	536 835,30 €
RESULTAT	- €	339 700,61 €	- €	- €
RESTES A REALISER		25 578,00 €		

20 : complément étude biodéchets et frais d'insertion

21 :

- + 4 000 € panneaux verticaux déchèterie Melle
- + 25 000 € mobilier
- + 33 000 € vidéoprotection Beausoleil
- + 10 000 € portail coulissant Beausoleil
- + 20 190 € renouvellement colonnes

23 : régularisation virement de crédit

13 : perte subvention déchèterie Lezay

Prise en compte du reste à réaliser

14. Affectation des résultats - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

15004 - Budget annexe TEOM	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	6 747 318,50 €	7 287 907,31 €	- 540 588,81 €	1 477 907,80 €	937 318,99 €	
Investissement	2 225 692,96 €	1 885 992,35 €	339 700,61 €	658 597,94 €	998 298,55 €	-652 935.95 €

14. Affectation des résultats - Budget annexe TEOM

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2022 du budget annexe TEOM comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 937 318.99 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	937 318,99 €

15. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe TEOM comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	298 212,00 €	002 - Excédent reporté	148 792.10 €
012 - Charges de personnel	15 120,00 €	70 - Produits des services	117 000,00€
65 - Autres charges de gestion courantes	1 364 603.10 €	73 - Impôts et taxes	1 377 887,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	74 - Subventions et participations	40 000,00 €
68 - Provisions	7 344,00 €	77 - produits exceptionnels	2 600,00 €
Total	1 686 279.10 €	Total	1 686 279,10 €

15. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe TEOM comme suit :**

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
20 - Immobilisations incorporelles	75 301,93€	001 - Excédent reporté	681 599,30€
21 - Immobilisations corporelles	645 212,81€	10 - Dotations	11 401,00€
23 - Immobilisations en cours	-183 679,44€	13 - Subventions d'investissement	-156 165,00€
Total	536 835,30€	Total	536 835,30€

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe GEMAPI

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



GEMAPI	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €	
014 - Atténuation de produits	4 702,64 €	3 888,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	377 680,00 €	373 678,47 €	449 881,00 €	4 108,17 €
TOTAL	390 134,64 €	385 318,47 €	461 633,00 €	8 108,17 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	11 183,64 €		- €	8 108,17 €
73 - Recettes fiscales	378 951,00 €	367 799,00 €	461 633,00 €	
74 - Subventions et participations	- €	14 444,00 €	- €	
TOTAL	390 134,64 €	382 243,00 €	461 633,00 €	8 108,17 €
RESULTAT	- €	- 3 075,47 €	- €	0,00 €

Reprise de l'excédent 8 K€

014 : avis de dégrèvement supérieurs

65 : hausse contribution

16. Affectation des résultats - Budget annexe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

15011 - Budget annexe GEMAPI	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	382 243,00 €	385 318,47	- 3 075,47	11 183,64	8 108,17 €	
Investissement						

16. Affectation des résultats - Budget annexe GEMAPI

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 27/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget annexe GEMAPI comme suit :**

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 8 108.17 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	8 108.17 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

17. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe GEMAPI

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 27/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe GEMAPI comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
65 - Autres charges de gestion courantes	4 108.17 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 108.17 €
014 - Atténuation de produits	4 000,00 €		
Total	8 108.17 €	Total	8 108.17 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



BS 2023- Budget annexe ZA fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	279 912,00 €	48 648,49 €	346 150,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	15,00 €	14,73 €		
66 - Charges financières	24 956,45 €	24 947,16 €	21 496,38 €	
67 - Charges exceptionnelles	10 745,00 €	10 745,00 €		
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 767 783,39 €	5 188 379,13 €	6 441 624,83 €	- 184 000,00 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 956,45 €	24 947,16 €	21 496,38 €	
023 - Virement section d'investissement	845 668,62 €	- €		
TOTAL	6 954 036,91 €	5 297 681,67 €	6 830 767,59 €	- 184 000,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	647 797,62 €	- €	647 797,62 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 042 651,84 €	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	- €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 956,45 €	24 947,16 €	21 496,38 €	
70 - Produits des services	238 631,00 €	7 110,00 €	500 000,00 €	- 184 000,00 €
TOTAL	6 954 036,91 €	5 297 681,67 €	6 830 767,59 €	- 184 000,00 €
RESULTAT	- €	- €	- €	- €

042/70 : Vente de terrains en moins

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe ZA investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



ZONES D'ACTIVITES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Déficit reporté	2 064 138,27 €	- €	2 283 770,68 €	- 35 312,70 €
16 - Emprunts et dettes	107 085,00 €	107 074,33 €	109 500,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	6 042 651,84 €	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	- €
TOTAL	8 213 875,11 €	5 372 698,84 €	8 054 744,27 €	- 35 312,70 €

16 : pour
équilibre

ZONES D'ACTIVITES	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
021 - Virement section fonctionnement	845 668,62 €	- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 767 783,39 €	5 188 379,13 €	6 441 624,83 €	- 184 000,00 €
16 - Emprunts et dettes	1 600 423,10 €	- €	1 613 119,44 €	148 687,30 €
TOTAL	8 213 875,11 €	5 188 379,13 €	8 054 744,27 €	- 35 312,70 €
RESULTAT	- €	- 184 319,71 €	- €	- 0,00 €

18. Affectation des résultats - Budget annexe zones d'activités

15001 - Budget annexe zones d'activités	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	5 297 681,67 €	5 297 681,67 €	- €	647 797,62 €	647 797,62 €	
Investissement	5 188 379,13 €	5 372 698,84 €	- 184 319,71 €	- 2 064 138,27 €	- 2 248 457.98 €	

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget annexe zones d'activités comme suit :**

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 647 797.62 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	647 797.62 €

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe zones d'activités comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
042 - Opérations d'ordre entre sections	- 184 000,00 €	70 - Produits des services	- 184 000,00 €
Total	- 184 000,00 €	Total	- 184 000,00 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 35 312.70 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	- 184 000,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilés	148 687,30 €
Total	- 35 312.70 €	Total	- 35 312.70 €

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 – Budget annexe patrimoine économique fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	237 700,00 €	96 266,30 €	160 200,00 €	3 560,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	40 000,00 €	33 407,98 €	30 378,33 €	5 430,00 €
66 - Charges financières	23 867,51 €	23 867,51 €	21 999,76 €	1 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	17 400,00 €	11 983,82 €	7 000,00 €	7 000,00 €
68 - Provision pour risques et charges			- €	892,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	266 685,00 €	367 610,19 €	264 277,99 €	
TOTAL	585 652,51	533 135,80 €	483 856,08 €	18 382,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	33 609,41 €		- €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 273,00 €	98 271,08 €	98 271,08 €	
70 - Produits des services	4 500,00 €	5 900,00 €	20 800,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	449 270,10 €	289 308,51 €	364 785,00 €	18 382,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	106 046,80 €	- €	
TOTAL	585 652,51	499 526,39 €	483 856,08 €	18 382,00 €
RESULTAT	-	- 33 609,41 €	- €	- €

011 : gestion locative du parc
 65 : créances éteintes
 66 : augmentation taux d'intérêt
 67 : remises gracieuses
 68 : provision pour créances non réglées
 75 : loyers supplémentaires

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
16 - Emprunts et dettes	153 915,00 €	149 883,75 €	156 300,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00 €		6 000,00 €	25 689,46 €
21 - Immobilisations corporelles	74 387,89 €		97 000,00 €	100 000,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 273,00 €	98 271,08 €	98 271,08 €	
TOTAL	346 575,89 €	248 154,83 €	357 571,08 €	125 689,46 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Excédent reporté	75 890,89 €		71 096,79 €	125 689,46 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	266 685,00 €	367 610,19 €	264 277,99 €	
16 - Emprunts et dettes	4 000,00 €	1 440,00 €	22 196,30 €	
TOTAL	346 575,89 €	369 050,19 €	357 571,08 €	125 689,46 €
RESULTAT	- €	120 895,36 €	- €	- €

20/21 : pour équilibre

20. Affectation des résultats - Budget annexe patrimoine économique

15002 - Budget annexe patrimoine éco	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	499 526,39 €	533 135,80 €	- 33 609,41 €	33 609,41 €	- €	
Investissement	369 050,19 €	248 154,83 €	120 895,36 €	75 890,89 €	196 786,25 €	- 22 438,46 €

20. Affectation des résultats - Budget annexe patrimoine économique

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2022 du budget annexe patrimoine économique comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 0 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	0 €

21. Budgets supplémentaires 2023 - Budget économique

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe patrimoine économique comme suit :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	3 560,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	18 382,00 €
65 - autres charges de gestion courante	5 430,00 €		
66 - Charges financières	1 500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	7 000,00 €		
68 - Provisions pour risques et charges	892,00 €		
Total	18 382,00 €	Total	18 382,00 €

21. Budgets supplémentaires 2023 - Budget annexe patrimoine économique

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe patrimoine économique comme suit :**

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
20 - Immobilisations incorporelles	25 689,46 €	001 - Excédent reporté	125 689,46 €
21 - Immobilisations corporelles	100 000,00 €		
Total	125 689,46 €	Total	125 689,46 €

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023- Budget annexe SPAC - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



SPAC	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	922 473,00 €	859 291,49 €	1 101 880,00 €	- 46 511,00 €
012 - Charges de personnel	1 138 190,00 €	1 044 734,40 €	1 288 718,35 €	1 640,00 €
014 - Atténuation de produits	217 000,00 €	167 839,00 €	242 788,00 €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	980 849,15 €	20 340,84 €	672 967,54 €	72 860,19 €
66 - Charges financières	155 893,35 €	155 812,00 €	140 816,95 €	3 900,00 €
67 - Charges exceptionnelles	45 061,00 €	41 261,14 €	32 200,00 €	- €
68 - Provision pour risques et charges				28 660,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 160 909,00 €	1 160 899,09 €	1 195 701,76 €	- €
TOTAL	4 620 375,50	3 450 177,96 €	4 675 072,60 €	60 549,19 €

SPAC	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	961 220,20 €	- €	1 050 900,00 €	- 499,07 €
013 - Atténuation de charges	2 900,00 €	2 641,29 €	1 500,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	401 383,00 €	401 198,92 €	435 437,23 €	- €
70 - Produits des services	3 122 597,00 €	3 014 490,31 €	3 095 889,00 €	- €
74 - Subventions et participations	93 000,00 €	68 964,35 €	3 004,00 €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	6 000,00 €	7 072,56 €	7 700,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	33 275,30 €	44 991,26 €	80 642,37 €	61 048,26 €
TOTAL	4 620 375,50	3 539 358,69 €	4 675 072,60 €	60 549,19 €
RESULTAT	-	89 180,73 €	- €	0,00 €

011 dont:

- 71 000 € arrêt chaulage des boues
- + 9 800 € études rejet STEP Lezay
- + 4 200 € adhésion FNCCR

012 : augmentation tarifs CDG

65 : pour équilibre

66 : réaménagement emprunt et emprunt travaux Rom

68 : provision créances non réglées

77 : reprise excédent Vernoux et Périgné, régularisation emprunt

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023- Budget annexe SPAC - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SPAC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
10 - Dotations	20 269,57 €	20 269,57 €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	485 730,00 €	485 285,88 €	1 983 450,00 €	39 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	435 848,41 €	40 273,27 €	150 383,00 €	233 257,16 €
21 - Immobilisations corporelles	753 053,75 €	176 123,27 €	320 528,33 €	65 088,40 €
23 - Immobilisations en cours	3 832 238,50 €	859 655,57 €	2 331 658,00 €	513 456,47 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	401 383,00 €	401 198,92 €	435 437,23 €	- €
041 - Opérations d'ordre section invst	27 080,00 €	19 132,33 €	41 000,00 €	- €
TOTAL	5 955 603,23	2 001 938,81 €	5 262 456,56 €	850 802,03 €
RESTES A REALISER		571 434,36 €		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

SPAC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Excédent reporté	1 594 554,80 €		1 187 554,80 €	489 119,40 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 160 909,00 €	1 160 899,09 €	1 195 701,76 €	- €
041 - Opérations d'ordre section invst	27 080,00 €	19 132,33 €	41 000,00 €	- €
10 - Dotations	- €		- €	10 663,34 €
13 - Subventions d'équipement perçues	947 446,21 €	904 026,79 €	1 264 200,00 €	- €
16 - Emprunts et dettes	2 225 613,22 €		1 574 000,00 €	351 019,29 €
TOTAL	5 955 603,23	2 084 058,21 €	5 262 456,56 €	850 802,03 €
RESULTAT	-	82 119,40 €	- €	€
RESTES A REALISER				

16 : emprunt travaux Rom + régularisation emprunt

20 dont:

- + 40 000 € AP/CP zonage
- + 20 000 € étude centrale photovoltaïque
- + 80 000 € étude gestion des boues
- + 33 150 € étude réseaux Sauzé Vausais
- + 17 283 € étude Brioux

21 dont:

- + 42 000 € grillage et barre anti chute
- + 18 000 € 2 préleveurs portatifs

23: travaux extension de réseaux

10 : reprise excédents Vernoux et Périgné

Prise en compte du reste à réaliser

22. Emprunt – Budget annexe assainissement collectif - Financement des travaux de réseaux d'assainissement de la commune de Rom

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Offre de financement du Crédit agricole

- Score Gissler : 1A,
- Montant du contrat de prêt : 614 000.00 EUR,
- Durée du contrat de prêt : 20 ans à compter de la date de versement des fonds,
- Versement des fonds : dans les 6 mois après signature du contrat en une fois avec versement automatique à cette date,
- Objet du contrat de prêt : financement des travaux de réseaux d'assainissement sur la commune de Rom,
- Taux d'intérêt annuel : 3,66 %,
- Base de calcul des intérêts : 3 6 0 / 3 6 0,
- Échéances d'intérêts : périodicité trimestrielle,
- Amortissements : constants,
- Commission d'engagement : 614,00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat

➤ **Coût global de l'emprunt 841 533.10 €**

22. Emprunt – Budget annexe assainissement collectif - Financement des travaux de réseaux d'assainissement de la commune de Rom

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER Monsieur le Président à signer les dossiers de prêts relatifs aux travaux de réseaux d'assainissement sur la commune de Rom selon les caractéristiques présentées et tout acte afférent.**

23. Reprise des résultats du budget assainissement de la commune de Vernoux-sur-Boutonne

- Section de fonctionnement : 8 372.22 € (payable en 2 annuités)
 - Section d'investissement : 1 742.12 € (payable en 1 fois)
- Total : 10 114.34 €**

23. Reprise des résultats du budget assainissement de la commune de Vernoux-sur-Boutonne

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis du conseil d'exploitation assainissement collectif et non collectif du 25 avril 2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER Monsieur le président à signer la convention annexée à la présente délibération et tous documents afférents à ce dossier.**

24. Reprise des résultats du budget assainissement de la commune de Périgné

- Section de fonctionnement : 84 430,15 € (payable en 3 annuités)
 - Section d'investissement : 27 034,01 € (payable en 3 annuités)
- Total : 111 464,16 €**

24. Reprise des résultats du budget assainissement de la commune de Périgné

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis du conseil d'exploitation assainissement collectif et non collectif du 25 avril 2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER Monsieur le président à signer la convention annexée à la présente délibération et tous documents afférents à ce dossier.**

25. Affectation des résultats - Budget annexe assainissement collectif

15007 - Budget annexe assainissement collectif	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	3 539 358,69 €	3 450 177,96 €	89 180,73 €	961 220,20 €	1 050 400,93 €	
Investissement	2 084 058,21 €	2 001 938,81 €	82 119,40 €	1 594 554,80 €	1 676 674,20 €	-571 434,36 €

25. Affectation des résultats - Budget annexe assainissement collectif

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget annexe assainissement collectif comme suit :**

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 1 050 400,93 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	1 050 400,93 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

26. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe assainissement collectif comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	-46 511,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	-499,07 €
012 - Dépenses de personnel	1 640,00 €	77 - Produits exceptionnels	61 048,26 €
65 - Autres charges de gestion courantes	72 860,19 €		
66 - Charges financières	3 900,00 €		
68 - Provision pour risques et charges	28 660,00 €		
Total	60 549,19 €	Total	60 549,19 €

26. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe assainissement collectif comme suit :**

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dettes	39 000.00 €	001 - Excédent reporté	489 119.40 €
20 - Immobilisations incorporelles	233 257.16 €	10 - Dotations	10 663.34 €
21 - Immobilisations corporelles	65 088.40 €	16 - Emprunts et dettes	351 019.29 €
23 - Immobilisations en cours	513 456.47 €		
Total	850 802.03 €	Total	850 802.03 €

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe SPANC - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
SPANC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
011 - Charges à caractère général	109 556,00 €	102 652,95 €	239 114,00 €	2 000,00 €
012 - Charges de personnel	175 588,00 €	175 258,23 €	214 018,03 €	
65 - Autres charges de gestion courante	18 348,95 €	297,06 €	5 057,40 €	32 809,72 €
67 - Charges exceptionnelles	54 500,00 €	26 747,80 €	4 000,00 €	
68 - Provision pour risques et charges				1 186,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	21 527,00 €	21 526,04 €	18 621,09 €	
TOTAL	379 519,95 €	326 482,08 €	480 810,52 €	35 995,72 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
SPANC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Excédent reporté	89 660,95 €		- €	35 995,72 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 875,00 €	10 877,52 €	
70 - Produits des services	179 970,00 €	193 884,40 €	383 293,00 €	
74 - Subventions et participations	37 094,00 €	8 434,45 €	- €	
77 - Produits exceptionnels	61 920,00 €	59 623,00 €	86 640,00 €	
TOTAL	379 519,95 €	272 816,85 €	480 810,52 €	35 995,72 €
RESULTAT	- €	- 53 665,23 €	- €	- €

011 : frais éventuels marchés + maintenance logiciel

65 : pour équilibre

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe SPANC - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
SPANC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Déficit reporté	12 096,36 €		- €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €		- €	3 650,00 €
21 - Immobilisations corporelles	26 256,77 €		7 743,57 €	22 605,81 €
45 - Opérations pour compte de tiers	31 770,60 €	22 069,50 €	- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 875,00 €	10 877,52 €	
TOTAL	80 998,73 €	32 944,50 €	18 621,09 €	26 255,81 €
RESTE A REALISER				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
SPANC	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
040 - Opérations d'ordre entre sections	21 527,00 €	21 526,04 €	18 621,09 €	4 186,31 €
45 - Opérations pour compte de tiers	59 471,73 €	27 701,13 €	- €	22 069,50 €
TOTAL	80 998,73 €	49 227,17 €	18 621,09 €	26 255,81 €
RESULTAT	- €	16 282,67 €	- €	- €
RESTE A REALISER		22 069,50 €		

20 : frais éventuels marchés +
module complémentaire logiciel

21 : pour équilibre en tenant
compte des RAR

27. Affectation des résultats - Budget annexe assainissement non collectif

15010 - Budget annexe assainissement non collectif	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	272 816,85 €	326 482,08 €	-53 665,23 €	89 660,95 €	35 995,72 €	
Investissement	49 227,17 €	32 944,50 €	16 282,67 €	-12 096,36 €	4 186,31 €	22 069,50 €

27. Affectation des résultats - Budget annexe assainissement non collectif

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget annexe assainissement non collectif comme suit :**

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 35 955,72 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	35 955,72 €

28. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe assainissement non collectif comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	500,00 €	002 - Excédent reporté	35 995,72 €
65 - Autres charges de gestion courantes	34 309,72 €		
68 - Provision pour risques et charges	1 186,00 €		
Total	35 995,72 €	Total	35 995,72 €

28. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 25/04/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe assainissement non collectif comme suit :**

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
20 - Immobilisations incorporelles	2 500,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	4 186,31 €
21 - Immobilisations corporelles	23 755,81 €	45 - Opérations pour compte de tiers	22 069,50 €
Total	26 255,81 €	Total	26 255,81 €

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023 - Budget annexe photovoltaïque - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



65 : pour équilibre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
PHOTOVOLTAIQUE				
011 - Charges à caractère général	2 588,00 €	1 118,78 €	2 278,00 €	
012 - Charges de personnel	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	3 790,15 €	0,47 €	484,27 €	3 940,74 €
66 - Charges financières	339,38 €	337,48 €	294,39 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 411,00 €	3 410,34 €	3 410,34 €	
TOTAL	10 628,53 €	5 367,07 €	6 967,00 €	3 940,74 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
PHOTOVOLTAIQUE				
002 - Excédent reporté	3 711,53 €		- €	3 940,74 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	
70 - Produits des services	5 600,00 €	4 279,28 €	5 650,00 €	
TOTAL	10 628,53 €	5 596,28 €	6 967,00 €	3 940,74 €
RESULTAT	- €	229,21 €	- €	- €

Affectation des résultats et BS 2023

BS 2023- Budget annexe photovoltaïque - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



23 : pour équilibre

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
PHOTOVOLTAÏQUE				
16 - Emprunts et dettes	1 960,00 €	1 953,32 €	1 960,00 €	
23 - Immobilisations en cours	2 522,51 €		133,34 €	2 528,53 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	
TOTAL	5 799,51 €	3 270,32 €	3 410,34 €	2 528,53 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
PHOTOVOLTAÏQUE				
001 - Excédent reporté	2 388,51 €		- €	2 528,53 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 411,00 €	3 410,34 €	3 410,34 €	
TOTAL	5 799,51 €	3 410,34 €	3 410,34 €	2 528,53 €
RESULTAT	- €	140,02 €	- €	- €

29. Affectation des résultats - Budget annexe photovoltaïque

15008 - Budget annexe photovoltaïque	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	5 596,28 €	5 367,07 €	229,21 €	3 711,53 €	3 940,74 €	
Investissement	3 410,34 €	3 270,32 €	140,02 €	2 388,51 €	2 528,53 €	

29. Affectation des résultats - Budget annexe photovoltaïque

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 17/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2022 du budget annexe photovoltaïque comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 3 940,74 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	3 940,74 €

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 17/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe photovoltaïque comme suit :**

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
65 - Autres charges de gestion courantes	3 940,74 €	002 - Excédent reporté	3 940,74 €
Total	3 940,74 €	Total	3 940,74 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
23 - Immobilisations en cours	2 528,53 €	001 - Excédent reporté	2 528,53 €
Total	2 528,53 €	Total	2 528,53 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023- Présentation générale

BS 2023- Budget annexe réseau de chaleur - Section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
002 - Déficit reporté	- €			36 608,71 €
011 - Charges à caractère général	294 020,15 €	260 045,03 €	304 600,00 €	700,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 419,42 €	- €	1 500,00 €	
66 - Charges financières	8 380,43 €	8 367,28 €	5 572,30 €	
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	435,27 €	500,00 €	
68 - Provision pour risques et charges	- €			658,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 622,00 €	39 621,23 €	39 621,23 €	
023 - Virement section d'investissement	6 223,00 €		17 253,77 €	
TOTAL	351 165,00 €	308 468,81 €	369 047,30 €	37 966,71 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	
70 - Produits des services	335 800,00 €	255 595,10 €	286 496,00 €	
77 - Produits exceptionnels	- €	900,00 €	67 186,30 €	37 966,71 €
TOTAL	351 165,00 €	271 860,10 €	369 047,30 €	37 966,71 €
RESULTAT	- €	- 36 608,71 €	- €	- €

Déficit reporté de 36,6 K€

77 : pour équilibre

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Affectation des résultats et BS 2023- Présentation générale

BS 2023- Budget réseau de chaleur - Section investissement

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
001 - Déficit reporté	391 131,41 €		- €	236 232,95 €
16 - Emprunts et dettes	30 480,00 €	30 477,65 €	31 110,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €		10 400,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	
TOTAL	436 976,41 €	45 842,65 €	56 875,00 €	236 232,95 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2022	CA 2022	BP 2023	BS 2023
021 - Virement section fonctionnement	6 223,00 €		17 253,77 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 622,00 €	39 621,23 €	39 621,23 €	
10 - Dotations	161 119,88 €	161 119,88 €	- €	
16 - Emprunts et dettes - Renégociation	230 011,53 €		- €	236 232,95 €
TOTAL	436 976,41 €	200 741,11 €	56 875,00 €	236 232,95 €
RESULTAT	- €	154 898,46 €	- €	- €

Reprise du déficit de 236 K€

31. Affectation des résultats - Budget annexe réseau de chaleur

15009 - Budget annexe réseau de chaleur	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	271 860,10 €	308 468,81 €	-36 608,71 €		-36 608,71 €	
Investissement	200 741,11 €	45 842,65 €	154 898,46 €	-391 131,41 €	-236 232,95 €	

31. Affectation des résultats - Budget annexe réseau de chaleur

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2022 du budget annexe réseau de chaleur comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : - 36 608,71 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	-36 608,71 €

32. Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe réseau de chaleur

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le budget supplémentaire 2023 du budget annexe réseau de chaleur comme suit :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	36 608.71 €	77 - Produits exceptionnels	37 966.71 €
011 - Charges à caractère général	700.00 €		
68 - Provisions pour risques et charges	658.00 €		
Total	37 966.71 €	Total	37 966.71 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	236 232.95 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	236 232.95 €
Total	236 232.95 €	Total	236 232.95 €

33. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers

- Budget principal

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

➔ Il se traduit comptablement par la constatation d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers ce qui contribue à donner une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la collectivité.

Le montant de la dépréciation (et son ajustement ultérieur) s'appuie sur les pièces présentes sur l'état des restes depuis plus de 2 ans (au 31/12 de l'exercice).

33. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers

- Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 42 333 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

34. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe patrimoine économique

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 892 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

35. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 7 344 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

36. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe réseau de chaleur

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 658 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

37. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe assainissement collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 28 660 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

38. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe assainissement non collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 1 186 € et inscrire les crédits au budget supplémentaire 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

39. Modification des autorisations de programmation et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					2022	2023	2024	2025
AP 2022-01 - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	BP 2023	2022	DEPENSES	886 817,00 €	152 881,60 €	474 505,40 €	245 030,00 €	14 400,00 €
		2022	RECETTES	602 370,77 €	119 751,53 €	155 395,82 €	40 194,72 €	287 028,70 €
	BS 2023	2022	DEPENSES	886 817,00 €	96 938,10 €	474 505,40 €	127 506,60 €	187 866,90 €
		2022	RECETTES	615 907,67 €	94 672,83 €	218 381,87 €	124 521,12 €	178 331,85 €

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					2021	2022	2023	2024
17 - PACK SCOLAIRE 2021-2024	BP 2023	2021	DEPENSES	321 750,00 €	111 633,60 €	70 600,00 €	71 150,00 €	68 366,40 €
		2021	RECETTES	112 033,00 €	7 959,55 €	42 662,60 €	40 662,60 €	20 748,25 €
	BS 2023	2021	DEPENSES	321 750,00 €	111 633,60 €	64 504,44 €	71 150,00 €	74 461,96 €
		2021	RECETTES	110 533,00 €	7 959,55 €	27 992,45 €	71 162,60 €	3 418,40 €

39. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total des autorisations de programme tels que présentés.

40. Modification d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP) - Budget principal - Études stratégiques en matière d'attractivité économique et touristique

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
					2022	2023	2024
AE 2022-01- ETUDE STRUCTURELLE ACTIVITES ECONOMIQUES	BP 2023	2022	DEPENSES	192 600,00 €	42 000,00 €	76 800,00 €	73 800,00 €
		2022	RECETTES	139 345,00 €	39 953,00 €	63 392,00 €	36 000,00 €
	BS 2023	2022	DEPENSES	192 600,00 €	27 837,78 €	100 800,00 €	63 962,22 €
		2022	RECETTES	145 345,00 €	29 953,50 €	69 392,00 €	45 999,50 €

40. Modification d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP) - Budget principal - Études stratégiques en matière d'attractivité économique et touristique

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes de l'autorisation d'engagement telle que présentés.

41. Modification autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

PROG.	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2022	2023	2024
22004 - Déchèterie de Lezay	BP 2023	2017	DEPENSES	1 714 646,79 €	81 867,10 €	45 591,68 €	956 492,43 €	630 695,58 €
		2017	RECETTES	657 618,75 €	37 235,06 €	77 078,86 €	365 703,02 €	177 601,81 €
	BS 2023	2017	DEPENSES	1 714 646,79 €	81 867,10 €	39 802,76 €	956 492,43 €	636 484,50 €
		2017	RECETTES	309 618,75 €	37 235,06 €	4 723,46 €	156 903,02 €	110 757,21 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



41. Modification autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** l'autorisation de programme en recettes tels que présentés.

42. Création d'une autorisation de programme - Budget annexe assainissement collectif

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP
					2023	2024
AP 2023-04 Création zonage assainissement	BS 2023	2023	DEPENSES	222 780,00 €	42 780,00 €	180 000,00 €

42. Création d'une autorisation de programme - Budget annexe assainissement collectif

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Vu le conseil d'exploitation du 25/04/2023 ;

Le conseil communautaire est invité à :

- **CRÉER l'autorisation de programme et crédits de paiement telle que présentée.**

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux

Contexte :

- Suppression de la taxe d'habitation = Ticket modérateur de 2020
 Provision : 1 387 102 €
- BP 2023 = Non inscription du gymnase de Brioux-sur-Boutonne

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux

Plans de financement estimés

	Hypothèse haute	Hypothèse basse
Coût de l'opération	6 100 000 €	6 100 000 €
Recettes	2 233 000 €	2 958 000 €
Reste à charge	3 867 000 €	3 142 000 €

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux

Conséquences si pas de redémarrage rapide de l'opération

- Perte DSIL 500 000 € et CAF 240 000 €
- Paiement déjà réalisé 400 000 €
- Actualisation des prix plus forte

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux,

Proposition :

Reprise de la provision relative au ticket modérateur sur l'exercice 2023 afin de financer la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne



Versement au fur et à mesure des besoins sur le budget en investissement

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux

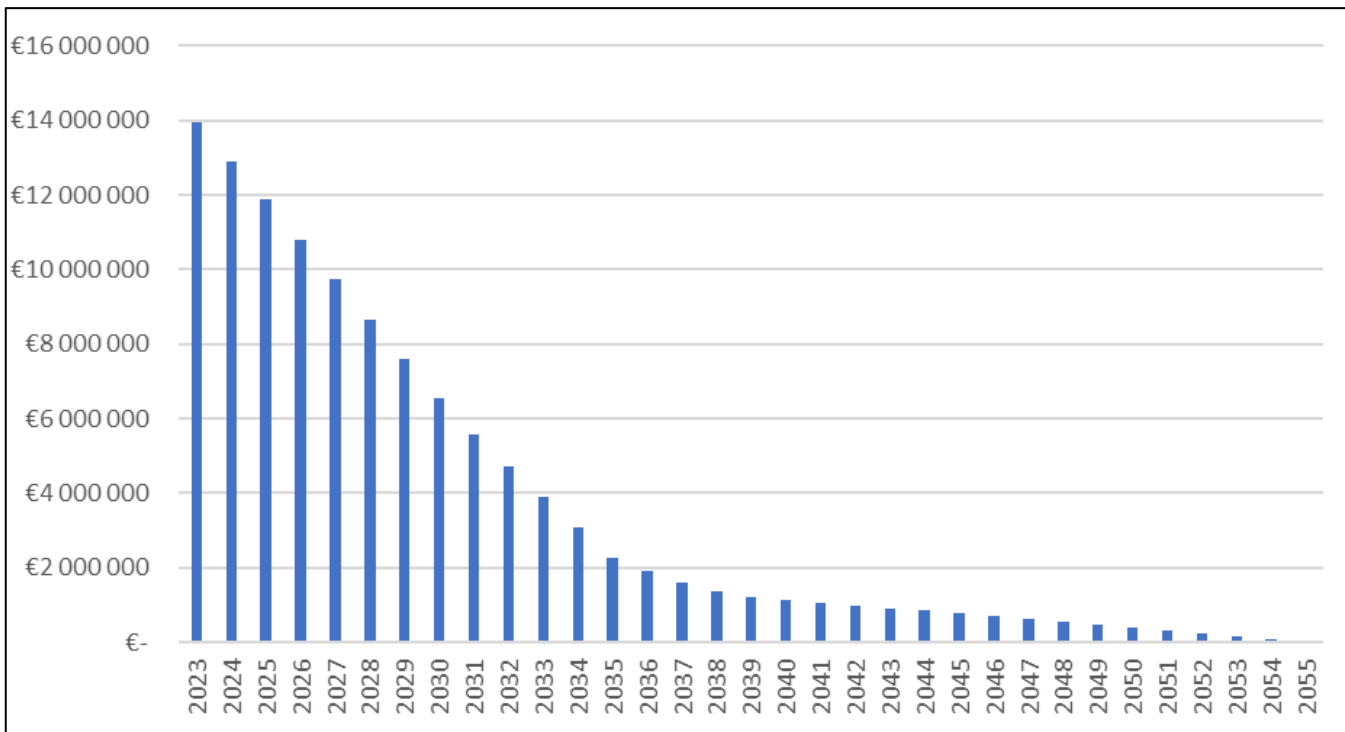
Plans de financement estimés

	Hypothèse haute	Hypothèse basse
Reste à charge	3 867 000 €	3 142 000 €
Déduction du ticket modérateur	- 1 387 000 €	- 1 387 000 €
Reste à financer	2 480 000 €	1 755 000 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Breux

Capital restant dû – Budget principal



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



43. Ticket modérateur - Financement du gymnase de Brioux

Le conseil communautaire est invité à :

- **AFFECTER** la provision relative au ticket modérateur sur l'exercice 2023 pour financer de la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne et minorer le montant à emprunter,
- **RELANCER** dès maintenant la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne,
- **INSCRIRE** à l'ordre du jour du conseil communautaire du 29 juin les décisions modificatives nécessaires.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

44. Création d'un emploi de collaborateur de cabinet du Président

Conditions

- Emploi non permanent, à temps complet, à pourvoir dans le cadre d'un contrat de droit public à durée déterminée au maximum jusqu'à la fin du mandat de l'exécutif

Missions

- Accompagner le Président à la mise en œuvre du projet politique et la gestion politique de la communauté de communes (suivi des dossiers, animation de réunions, reporting, conduite de projet...),
- Assurer le lien entre les élus et les autres institutions,
- Participer à l'organisation des déplacements, cérémonies, visites d'autorités,
- Gérer l'agenda et la correspondance.

44. Création d'un emploi de collaborateur de cabinet du Président

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la création d'un emploi non permanent de collaborateur de cabinet, à pourvoir selon les modalités visées dans le cadre d'un contrat à durée déterminée au maximum jusqu'à la fin du mandat de l'exécutif, en application de l'article L. 333-1 et suivants du code général de la fonction publique ; les crédits étant prévus au budget principal de l'exercice,
- **AUTORISER** le Président à recruter sur cet emploi la personnes de son choix et à fixer ses missions,
- **AUTORISER** le Président à prendre en charge les frais de déplacement de ce collaborateur de cabinet selon les modalités du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics et conformément à la délibération B09_12_2021_04 du bureau communautaire du 9/12/2021.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

45. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le 03/07/2023
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

Postes	Grades - Catégories	Temps de travail	Date d'effet
Création de postes dans le cadre du budget supplémentaire 2023			
Contrôleur de gestion <i>Direction générale</i>	Attaché territorial Catégorie A	1 ETP	01/09/23
Gestionnaire de carrière et paie <i>Direction des ressources humaines et de la communication interne</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C	1 ETP	01/09/23
Chargé fonctionnel CONCERTO <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C	0,3 ETP	01/09/23
Ripeur <i>Direction de la prévention et de la gestion des déchets</i>	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,45 ETP	01/09/23
Création de poste suite à demande de réintégration de droit (disponibilité pour suivi de conjoint)			
Conseiller en évolution professionnelle <i>Direction des ressources humaines et de la communication interne</i>	Rédacteur principal de 2ème classe Catégorie B	1 ETP	01/08/23

45. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Transformation de postes suite à recrutement			
Instructeur des autorisations du droit des sols <i>Direction de l'aménagement et de l'habitat</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C (Ancien grade : adjoint administratif territorial principal de 1ère classe - Catégorie C)	1 ETP	01/06/23
Responsable de secteur Régie, Accueil, Secrétariat et Entretien » <i>Direction de l'animation sportive</i>	Adjoint administratif principal de 2ème classe Catégorie C (Ancien grade : Adjoint administratif principal de 1ère classe - Catégorie C)	1 ETP	01/04/23
Adjoint administratif polyvalent <i>Direction de l'animation sportive</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C (Ancien grade : adjoint administratif principal de 2ème classe - Catégorie C)	1 ETP	01/09/23

45. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 25/05/2023	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 25/05/2023
	Filière administrative	88	111	5	2	114
Cat A	Administrateur hors classe (DGS)	0	1			1
	Administrateur	1	0			0
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché hors classe (Dgas)	1	0			0
	Attaché principal (DGAS)	0	1			1
	Attaché principal	2	3			3
	Attaché territorial	13	21	1		22
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	3			3
	Rédacteur principal 2ème cl	5	3	1		4
	Rédacteur territorial	5	12			12
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	12		2	10
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	18			18
	Adjoint administratif	27	36	3		39
	Filière animation	68	74	0	0	74
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	2			2
	Animateur principal 2ème cl	0	0			0
	Animateur territorial	3	7			7
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	3			3
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	11			11
	Adjoint d'animation	53	51			51

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



45. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 25/05/2023	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 25/05/2023
	Filière culturelle	2	3	0	0	3
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	1			1
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème classe	1	1			1
	Filière sociale	42	41	0	0	41
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	0			0
		0	0			0
	Educateur de jeunes enfants	5	6			6
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	23			23
	ATSEM principal 2ème cl	9	6			6
	Agent social principal 1ère cl	1	2			2
	Agent social principal 2ème cl	4	4			4
	Agent social	1	0			0
	Filière médico-sociale	2	3	0	0	3
	Puéricultrice hors classe	0	1			1
	Puéricultrice classe supérieure	0	0			0
	Puéricultrice classe normale	0	0			0
Cat C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1			1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	1			1

Conseil communautaire - 25 mai 2023

142

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



45. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 25/05/2023	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 25/05/2023
	Filière sportive	2	2	0	0	2
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	1			1
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	1			1
	Educateur des APS	1	0			0
	Filière technique	215	230	1	0	231
Cat A	Ingénieur en chef (DGA)	0	1			1
	Ingénieur principal (DGA)	1	1			1
	Ingénieur principal	1	3			3
	Ingénieur territorial	6	5			5
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	5			5
	Technicien principal 2ème cl	2	2			2
	Technicien territorial	1	2			2
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	3			3
	Agent de maîtrise	6	10			10
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	36			36
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	61			61
	Adjoint technique	110	101	1		102
	Total emplois permanents	419	464	6	2	468
	Autres postes		0			0
	Emplois de droit privé	4	8			8
	Emplois fonctionnels	3	3			3
	Contrats de projets	5	10			10
	Emploi de collaborateur de cabinet	0	0	1		1

45. Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet, conformément au présent tableau.

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

46. Dispositif 2023 d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Bilan du dispositif 2022

- 14 dossiers déposés entre le 21 novembre 2022 au 28 février 2023 dont
 - 2 dossiers non éligibles
 - 1 dossier retiré par le porteur de projet
- 9 dossiers validés pour un montant total de 60 645, 68 € d'aide
- 1 dossier refusé
- 1 dossier ajourné qui sera instruit de nouveau lors du second appel à projet.

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

46. Dispositif 2023 d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Critères

- Exploitation ou sociétés implantées sur l'une des 62 communes de Mellois en Poitou,
- Plancher de dépenses éligibles : 3 000 € hors taxe (HT),
- Les dépenses de travaux liés à la construction et/ou extension en neuf, la réhabilitation de l'existant, l'achat de matériaux, la location de matériel BTP, les dépenses de voiries et réseaux divers, terrassements liés à la création ou l'aménagement de bâtiment (la réfection de cour seule n'est pas éligible).

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le 03/07/2023
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

46. Dispositif 2023 d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Le montant et les taux d'aides

- Plafond de dépenses éligibles par dossier : 30 000 € HT,
- Taux d'aide publique de base : 30 %,
- Bonification pour les exploitations engagées en production biologique ou dans une démarche Haute Valeur Environnementale : 10 %.

Candidatures ouvertes du 1er juin 2023 au 15 septembre 2023.

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

46. Dispositif 2023 d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** à titre expérimental, la poursuite du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise encourageant la production, la transformation et la vente de produits alimentaires issus du territoire de Mellois en Poitou, pour une enveloppe de 50 000 €,
- - **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier.

PETITE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le 03/07/2023
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

47. Prestation de service Unique (PSU) pour les Établissements d'Accueil du Jeune enfant (EAJE), les services d'Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) pour les équipements périscolaires et extrascolaires, les Accueils Adolescents et les Rythmes Éducatifs - Convention d'objectifs et de financement avec la CAF 2023-2027

Soutien de la CAF



Les différents accueils communautaires en direction des jeunes enfants, des enfants et adolescents sur le territoire répondent aux objectifs fixés par la CAF.

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

47. PSU pour les EAJE, les ALSH pour les équipements périscolaires et extrascolaires, les Accueils Adolescents et les Rythmes Éducatifs - Convention d'objectifs et de financement avec la CAF 2023-2027

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les conventions d'objectifs et de financement relatives au versement :
 - de la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les équipements extrascolaires, périscolaires et Accueils Adolescents communautaires,
 - de la prestation de service Unique, Bonus territoire « mixité sociale » et « Inclusion handicap » pour les équipements Halte-garderie de l'Espace Voltania, Salcido et Paume d'Api, soit pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027 ;
- **AUTORISER** le président à signer ces conventions relatives ainsi que tout document afférent.

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

48. Renouvellement agréments – Relais Petite Enfance (RPE) – Convention d'objectifs et de financement avec la CAF 2023-2027

Soutien de la CAF à l'activité des établissements d'accueil du jeune enfant en direction des enfants en situation de handicap et de pauvreté



Reconduction de la convention arrivée à échéance

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

48. Renouvellement agréments – Relais Petite Enfance (RPE) – Convention d'objectifs et de financement avec la CAF 2023-2027

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les conventions d'objectifs et de financement relatives au versement de la prestation de service des 4 Relais Petite Enfance de la communauté de communes, soit pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, telles qu'annexées ;
- **AUTORISER** le président à signer ces conventions, ainsi que tout document afférent.

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

49. Renouvellement de l'accompagnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement 2023 – Convention Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Deux-Sèvres

Soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement en direction des enfants nés après le 31/12/2010 et avant le 31/12/2022 ainsi qu'aux enfants de 13 à 14 ans



Reconduction de la convention arrivée à échéance

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

49. Renouvellement de l'accompagnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement 2023 – Convention avec la CAF des Deux-Sèvres

Conditions d'éligibilité

Familles bénéficiaires d'une ou plusieurs prestations familiales et justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 770€ ;

Tarification appliquée

- Quotient familial de 0 € à 550 € = 9€/jour,
- Quotient familial de 551 € à 770 € = 4€/jour.

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le 03/07/2023
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

49. Renouvellement de l'accompagnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement 2023 – Convention Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Deux-Sèvres

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les conventions relatives à l'aide aux loisirs 2023 émises par la CAF des Deux-Sèvres pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la communauté communes Mellois en Poitou ;
- **AUTORISER** la signature des conventions d'aide aux loisirs 2023 émises par la CAF pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement communautaires, telles qu'annexées, ainsi que tout document afférent.

EDUCATION – POLITIQUE SCOLAIRE

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



50. Avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle Aquitaine

Objet de l'avenant

- Prolongation de la convention, soit jusqu'au dernier jour de l'année scolaire 2025-2026,
- Précision concernant la procédure d'inscription comme suit : « sous réserve d'une décision contraire de la Région, il est rappelé qu'après le 20 juillet les parts familiales seront majorées conformément au règlement régionale des transports scolaires. »
- Actualisation de la tarification rentrant en vigueur pour la rentrée 2023

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



50. Avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région

Augmentation tarifaire de la Région sur 3 ans

Tranche fiscale	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	augmentation sur 3 ans
Tranche 1	30,00	30,00	30,00	30,00	0,00
Tranche 2	51,00	52,50	54,00	57,00	6,00
Tranche 3	81,00	84,00	87,00	90,00	9,00
Tranche 4	114,00	118,50	123,00	127,50	13,50
Tranche 5	150,00	156,00	162,00	168,00	18,00
Non Ayant Droit	195,00	202,50	210,00	219,00	24,00
Famille accueil	81,00	84,00	87,00	90,00	9,00
Navette RPI	30,00	30,00	30,00	30,00	0,00

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

50. Avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la Région

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Prise en charge de
la communauté de
communes

Année 2022/2023 :
26 000 €
(712 enfants)

Coûts 2023 pour
les familles suite à
l'augmentation
tarifaire

Libellé des Tarifs	QF mensuel estimé	Place de l'enfant dans la fratrie	Part famille fixée par la Région	Montant pris en charge par l'AO2	Montant payé par la famille
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	1 ^{ère} tranche < 495 €	1 ou 2	30,00 €	15,00 €	15,00 €
		3	21,00 €	10,50 €	10,50 €
		4 et plus	15,00 €	7,50 €	7,50 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	2 ^{ème} tranche Entre 496 et 720 €	1 ou 2	52,50 €	25,00 €	27,50 €
		3	36,75 €	17,50 €	19,25 €
		4 et plus	26,25 €	12,50 €	13,75 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	3 ^{ème} tranche Entre 721 et 960 €	1 ou 2	84,00 €	35,00 €	49,00 €
		3	58,80 €	24,50 €	34,30 €
		4 et plus	42,00 €	17,50 €	24,50 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	4 ^{ème} tranche Entre 961 et 1 375 €	1 ou 2	118,50 €	35,00 €	83,50 €
		3	82,95 €	24,50 €	58,45 €
		4 et plus	59,25 €	17,50 €	41,75 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	5 ^{ème} tranche > 1 375 €	1 ou 2	156,00 €	35,00 €	121,00 €
		3	109,20 €	24,50 €	84,70 €
		4 et plus	78,00 €	17,50 €	60,50 €
Participation familiale demi-pensionnaire non ayant droit	Forfait	1 ou 2	202,50 €	35,00 €	167,50 €
		3	141,75 €	24,50 €	117,25 €
		4 et plus	101,25 €	17,50 €	83,75 €
Participation familiale demi-pensionnaire Famille d'accueil	Forfait		84,00 €	- €	84,00 €
Participation familiale demi-pensionnaire navette RPI	Forfait	1 ou 2	30,00 €	15,00 €	15,00 €
		3	21,00 €	10,50 €	10,50 €
		4 et plus	15,00 €	7,50 €	7,50 €
Tarif pour inscription après les vacances de printemps	Forfait		24,00 €	- €	24,00 €
Tarifications annexes			Part famille fixée par la Région	Montant pris en charge par l'AO2	Montant payé par la famille
Frais d'inscription complémentaire après le 20/07		Forfait	24,00 €	Pas de prise en charge possible	24,00 €
Duplicata carte de transport		Forfait	10,00 €	- €	10,00 €

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



50. Avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle Aquitaine

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine joint en annexe portant modifications sur la reconduction de la convention, les modalités d'inscription ainsi que la nouvelle tarification rentrant en vigueur pour la rentrée 2023.
- **-AUTORISER** Monsieur le président à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle Aquitaine et tout autre document afférant.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



AMENAGEMENT

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

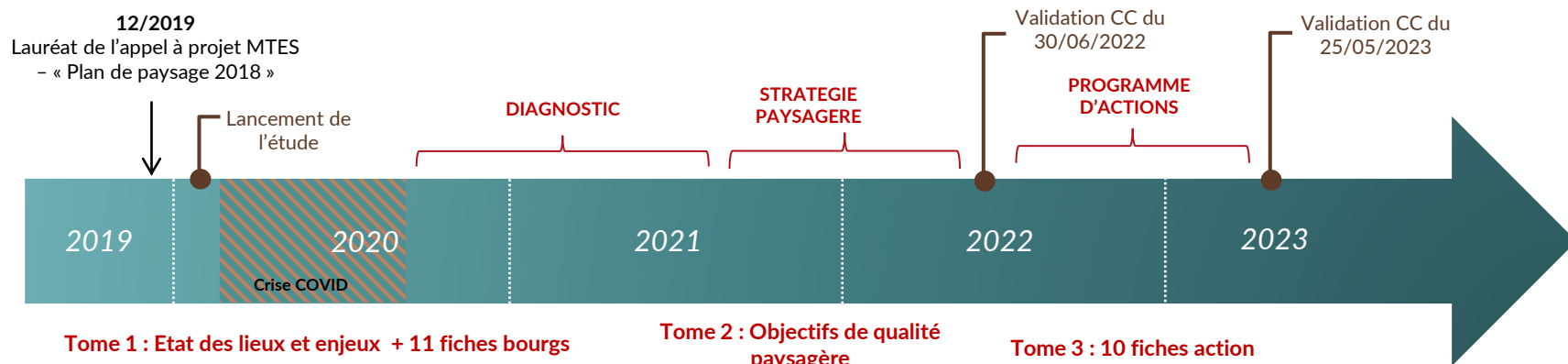
Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

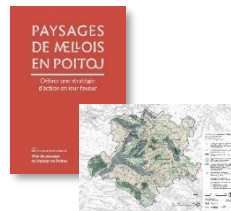
Les étapes du plan de paysage



Tome 1 : Etat des lieux et enjeux + 11 fiches bourgs



Tome 2 : Objectifs de qualité paysagère



Tome 3 : 10 fiches action



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

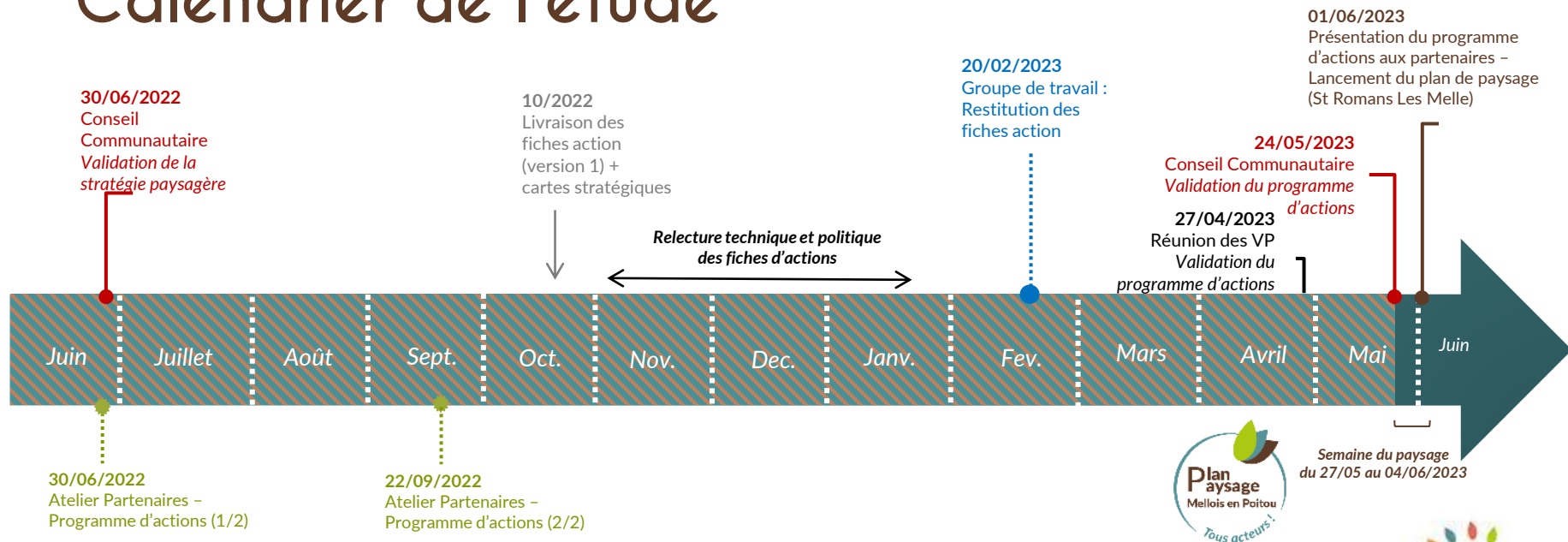
Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Calendrier de l'étude



Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

La stratégie paysagère

Quatre ambitions pour structurer la politique paysagère du territoire



Recentrer et améliorer le paysage des bourgs et villages



Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels



Faire dialoguer les infrastructures avec le paysage



Partager la stratégie paysagère avec les acteurs locaux

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

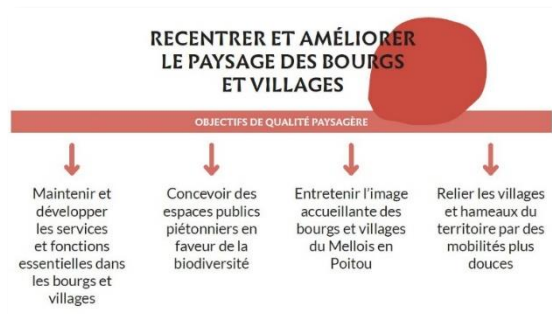
ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

51. Programme d'actions du Plan de Paysage

La stratégie paysagère

La déclinaison des ambitions en 13 Objectifs de Qualité Paysagère



Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

La stratégie paysagère

4 grandes ambitions

13 Objectifs de
qualité paysagère

36 actions possibles

10 actions prioritaires

Une fiche structurée et illustrée pour faciliter son

OUTILS DISPONIBLES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	L'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)	OUTILS À CRÉER
Fonds fiches	Ses Partenaires	Inventory des bâtiments publics et privé pouvant être réhabilités
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	Régionaux (SRF) de Melle, Celle-sur-Belle, Chef-Boutonne, La Motte-Saï-Héry	Observation du foncier et de l'habitat
Fonds façades	Études de réhabilitation des centres-bourgs (Melle, Lezay, Brives-sur-Issoire)	INDICATEURS DE SUVI
Operation Programme d'Amélioration de l'habitat (OPAH)		Nombre de projets de reconversion de friche d'activités
Centre d'Études et d'expertise sur les Risques,		Nombre de bâtiments labellisés "Thermose" (certificat de performance énergétique)



Mellois
— en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Recentrer et améliorer le paysage des bourgs et des villages



PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Engager des actions en faveur de la réhabilitation du bâti et la reconversion des friches d'activités dans les bourgs et villages

- Analyser les besoins des bourgs disposant d'un patrimoine à réhabiliter et encadrer les réhabilitations et reconversions :
 - > Intégrer dans le volet réglementaire du PLUi-H des dispositions préservant la forme et l'aspect du bâti originel tout en permettant les changements de destination et l'installation de nouvelles activités



PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Améliorer la convivialité des lieux publics dans les bourgs et villages

- Favoriser dans l'espace public les aménagements facilitant les déplacements doux
- Créer des îlots de fraîcheur en développant la place du végétal dans l'espace public (végétalisation, dés-imperméabilisation, ...)
- Requalifier les séquences en entrée de ville

PRINCIPE D'ACTION : PACIFIER LES CHAMPS DE FOIRE ET GRANDES PLACES DU TERRITOIRE

Allier le développement d'espaces piétonniers, une meilleure gestion des eaux de pluie, des plantations locales et rafraichissantes dans un espace public qualitatif. Exemple sur la place du champ de foire de Brioux-sur-Boutonne (suggestion de projet à titre illustratif).



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels

FICHE ACTION

B1

AMBITION :
CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Maintenir et
Accompagner l'installation d'agriculteurs
et la création d'exploitations agricoles qui
concilient viabilité économique, acceptabilité
écologique et valorisation des paysages

- **Maintenir la diversité et la richesse des paysages agricoles et préserver le maillage bocager en soutenant la diversité des modèles agricoles (PAAT)**
- **Préserver le bâti agricole d'intérêt dans le volet réglementaire du PLUi-H**
 - > Encadrement des changements de destination et des règles de construction sur le bâti ancien
 - > Soigner la reconversion du bâti agricole ancien vacant en centre bourg

FICHE ACTION

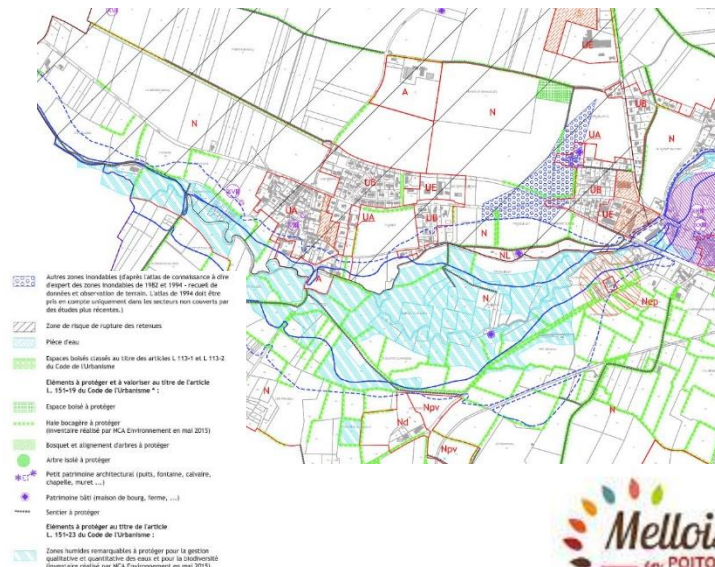
B2

AMBITION :
CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Reconquérir les zones humides
des vallées et accompagner le
maintien des activités d'élevage

- **Engager un plan d'action en faveur de la préservation des zones humides**
 - > Exploiter les données issues de l'inventaire des zones humides et décliner une protection réglementaire dans le PLUi-H
 - > Acquérir du foncier dans les secteurs à enjeux écologiques forts et instaurer des baux ruraux environnementaux avec des agriculteurs / y favoriser l'élevage



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels

FICHE ACTION

B3

AMBIÇÃO:
CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Protéger les vallées du développement diffus du bâti et faire découvrir leur patrimoine vernaculaire

- **Protéger le patrimoine bâti et naturel des vallées**
 - > Inventorier et protéger les éléments du petit patrimoine vernaculaire dans les dispositions du règlement du PLUi-H
 - > Limiter l'urbanisation dans les secteurs de vallée en encadrant la constructibilité (extension mesurée du bâti existant)
- **Elaborer un schéma d'interprétation des vallées du territoire**
 - > Valorisation du petit patrimoine lié à l'eau (acquisition, restauration ...)
 - > Mise en place d'itinéraires de découverte, liaisons douces au plus proche des cours d'eau des vallées

FICHE ACTION

B4

AMBIÇÃO:
CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

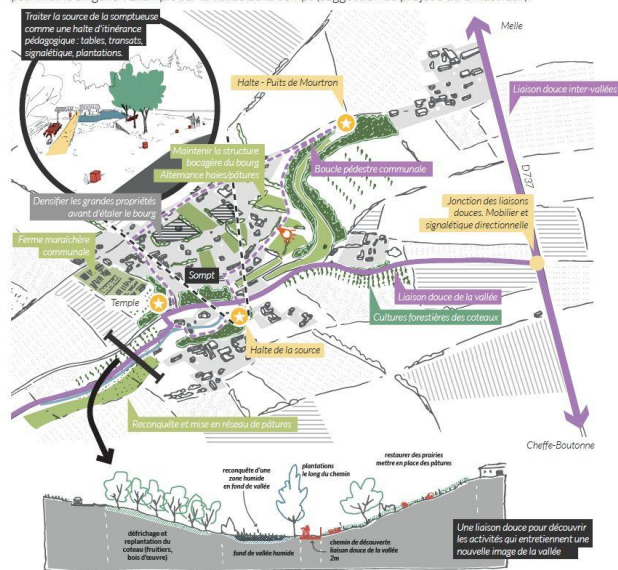
PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Préserver le patrimoine végétal remarquable et engager un programme de plantation stratégique d'arbres et de haies sur le territoire

- **Mettre en œuvre une protection réglementaire du patrimoine végétal**
 - > Protection réglementaire du maillage bocager et des arbres remarquables dans le règlement du PLUi-H (EBC, art. R.151-19 ou 23 du CU)
- **Sensibiliser à l'entretien du patrimoine végétal**
 - > Formation des agents des collectivités en charge des espaces verts (entretien et taille des haies)
 - > Plan de gestion des haies dans les communes
 - > Sensibilisation des agriculteurs à l'entretien des haies
 - > Création d'un référentiel des essences végétales utiles et adaptées au territoire

PRINCIPE D'ACTION : PRÉSERVER ET DONNER À DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DES MILIEUX QUE RENSENMENT LES VALLÉES (COMPLÉMENTARITÉ FICHE ACTION B2)

Allier restauration des milieux naturels et agricoles des vallées et mise en valeur de leur patrimoine singulier. Exemple sur la vallée de la Sompt (suggestion de projet à titre illustratif).



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAET

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Faire dialoguer les infrastructures avec le paysage

FICHE ACTION

C1

AMBITION :
FAIRE DIALOGUER LES
INFRASTRUCTURES
AVEC LE PAYSAGE

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Poursuivre la définition d'une charte de développement maîtrisé des énergies renouvelables à l'échelle du Mellois en Poitou

- **Renforcer le volet intégration paysagère pour tout projet ENR**
 - > Utilisation de matériaux et choix de couleurs adaptés aux paysages
 - > Protection des cônes de vue
 - > Dissimuler au maximum les installations et limiter les perceptions visuelles
- **Privilégier le développement des projets ENR sur les sites bâtis existants ou terrains dégradés**
 - > Développement du PV sur les bâtiments d'activités présentant de grandes surfaces ou sur des parkings
 - > Réglementer au PLUi-H les installations PV en considérant l'impact paysager

FICHE ACTION

C2

AMBITION :
FAIRE DIALOGUER LES
INFRASTRUCTURES
AVEC LE PAYSAGE

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Renforcer le rôle structurant du réseau des «voies vertes» à l'échelle du Mellois en Poitou

- **Elaborer un Schéma Vélo Intercommunal**
 - > Définir un réseau se connectant aux itinéraires majeurs existants (V93, Ruban Vert, Route de D'Artagnan ...) et l'aménager pour l'ensemble des usagers
 - > Développer un maillage d'équipements et de services autour du tourisme itinérant (hébergements spécifiques : tiny-house, cyclo lodge) et les inscrire au PLUi-H
- **Poursuivre ou prolonger l'aménagement de voies vertes structurantes** (Ruban vert, anciennes voies ferrées ...)

ACTIONS DÉJÀ MENÉES, EXEMPLES ET RÉFÉRENCES POUR AIDER À LA MISE EN ŒUVRE

GUIDE D'INSERTION PAYSAGÈRE DES UNITÉS DE MÉTHANISATION AGRICOLE EN SEINE-ET-MARNE (77)

"Le diagnostic des vues à préserver peut être fait grâce à l'intervention d'un paysagiste concepteur sur le projet, qui complètera le projet réalisé par un architecte. Ainsi, les vues retenues seront enrichies dans le cadre du projet d'aménagement, par des éléments paysagers de valeur positive aux yeux de la majorité de la population."

Source : CAUE 77

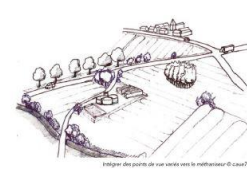


Schéma des situations de vue en relation avec les bâtiments et les villages © CAUE 77

RECONVERSION D'UN ANCIEN SITE INDUSTRIEL EN ÉCO-CENTRE AVEC TOITURE PV - VARENNES SUR ALLIER (79)

"Sur ces anciens bâtiments militaires, l'Etat et ses partenaires ont mis en place un ambitieux dispositif d'accompagnement territorial concrétisé par un contrat de redynamisation du site de défense (CRSD). Plusieurs projets sont prévus dans ce contrat, dont la création d'un pôle départemental pour le développement des filières bois-énergie et bois bâtiment, de l'éco-construction et de la rénovation énergétique, ainsi que l'implantation d'entreprises sur le site."

Source : Urbasolair



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Faire dialoguer les infrastructures avec le paysage

FICHE ACTION

C3

AMBITION :
FAIRE DIALOGUER LES
INFRASTRUCTURES
AVEC LE PAYSAGE

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Mettre en scène des portes d'entrées
du territoire en valorisant les paysages
depuis les axes structurants

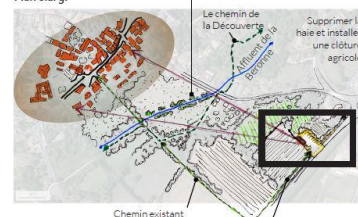
- **Elaborer une charte signalétique du territoire et/ou un règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**
- **Assurer un traitement paysager soigné le long de la RD948 et de la RD950 et notamment au niveau des entrées de bourg situées sur ces deux axes structurants**
 - > Réduction du caractère routier banalisant en limitant le mobilier routier, les panneaux publicitaires, les ronds-points...
 - > Plantation d'arbres en alignement et de haies au niveau des points noirs (bâti peu qualitatif, zones d'activités en entrée de ville, etc.)
 - > Création d'ouvertures visuelles dans la végétation au franchissement des petites vallées pour valoriser l'eau et les prairies occupées utilisées pour de l'élevage
- **Donner à découvrir les paysages depuis ces axes**
 - > Identification de sites d'arrêt le long de ces axes permettant la mise en œuvre de points de vue (Horst de Montalembert, vue sur l'abbaye royale de Celles sur Belle, vue sur la vallée de la Boutonne ou encore sur la silhouette bâtie de Melle)

▲ PRINCIPE D'ACTION : DONNER À DÉCOUVRIR
LES PAYSAGES DEPUIS CES AXES

Aménagement d'un point d'arrêt le long de la RD 950 et d'un point de vue sur Melle (suggestion de projet à titre illustratif)

Créer des stationnements en stabilité intégrés dans une chambre végétale (palette adaptée)

Plan élargi



Gestion des parcelles par animaux (s'enrichit actuellement)

Voie de décelération

Signalisation du point d'arrêt

Plan zoomé

Supprimer la haie et installer une clôture agricole

Belvédère

Plateau surélevé et voie d'accès en enrobé différencié pour faire ralentir les voitures

Acquisition foncière de la parcelle 0021

Coupe

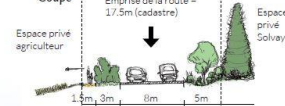


Image possible



Emprise de la route = 17,5m (cadastre)

Espace privé agriculteur

Espace privé Solvay

Chemin piéton

Bande RD 950 plantée

Nouveaux paysages : récupération des EP = atténuation de l'aspect peu qualitatif de la haie de conifère

Créer une ouverture dans la végétation pour retrouver un point de vue sur la silhouette bâtie et les prairies humides du vallon au premier plan

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S²LO

51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le programme d'actions – les fiches

Partager la stratégie paysagère avec les acteurs locaux

FICHE ACTION

D1

AMBIITION : PARTAGER LA STRATÉGIE PAYSAGÈRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

PLAN DE PAYSAGE DU MELLOIS EN POITOU

Animer la gouvernance et le groupe de travail communautaire du Plan de Paysage

SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE

Organiser et animer des ateliers d'actions pour favoriser la participation citoyenne dans la concrétisation des actions du Plan de Paysage :

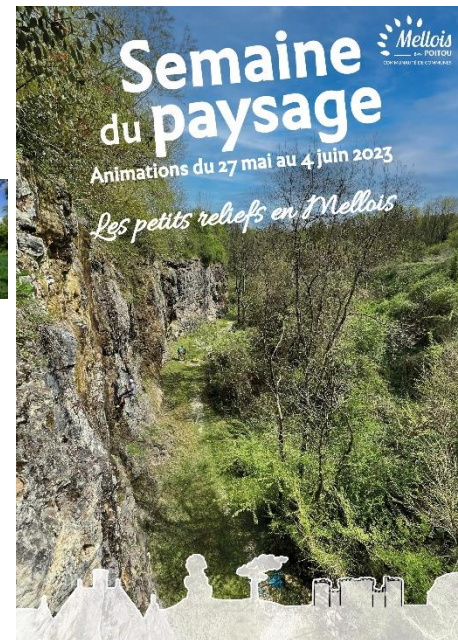
- Animation de "La Semaine du paysage" ;
- Rencontres avec les professionnels ;
- Echanges d'expériences ;
- Lancement d'appels à projets pour des chantiers participatifs ;
- Intégration du sujet dans le projet éducatif

Valoriser les actions exemplaires et provoquer un effet d'entraînement :

- Labelliser les "actions du Plan de Paysage" grâce à l'estampille créée à cet effet ;
- Mettre en place une cartographie en ligne des initiatives qui ont cours sur le territoire en lien avec le paysage (sur le site de la CCMP)



> Edition 2023 de la semaine du paysage du 27 mai au 4 juin en cours de co-construction avec le PAH



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIPFACET

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Constitution d'un comité de suivi

Contactez la direction de l'aménagement et l'habitat :

- planification@melloisenpoitou.fr
- standard : 05.49.29.83.93

Délai : jusqu'au 30 juin

Référente sur ce dossier : Caroline GUIGONNET

51. Programme d'actions du Plan de Paysage

Le conseil communautaire est invité à :

- **VALIDER** le programme d'actions du Plan de paysage regroupant 10 actions prioritaires à engager de façon immédiate en réponse aux ambitions et objectifs de qualité paysagère définis dans le cadre de la stratégie ;
- **FAIRE APPEL** aux élus communautaires intéressés pour rejoindre le groupe de travail chargé de suivre la mise en œuvre concrète du Plan de paysage.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



52. Plan local d'urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Prescription de la modification n°1

Objet de la modification

- l'extension ou la création de Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) (Zone Ah) dans le secteur du Puy-d'Anché,
- la correction d'erreurs matérielles constatées sur le plan de zonage,
- la suppression des emplacements réservés n°9 et n°10,
- la réduction d'une zone UB au profit d'une zone N,
- la modification du règlement écrit
- la réduction d'une UB au profit d'une zone UX.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



52. Plan local d'urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Prescription de la modification n°1

Procédure

- Notification pour avis aux personnes publiques associées et au maire de la commune, avant l'ouverture de l'enquête publique,
- Mise à disposition d'un registre d'observation et d'un dossier en mairie de Sauzé-Vaussais et de publications d'informations sur les sites internet de la commune et de la communauté de communes Mellois en Poitou

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



52. Plan local d'urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Prescription de la modification n°1

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRESCRIRE** la procédure de modification de droit commun n°1 du PLU de Sauzé-Vaussais,
- **FIXER** les modalités de concertation précitées,
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué, à signer tous les documents relatifs à la procédure, étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la communauté de communes.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



53. Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Approbation de la modification simplifiée n°4

Objet de la modification simplifiée

- Modification du règlement écrit de la zone Uei afin de permettre la réalisation des bassins nécessaires à la mise aux normes de la station d'épuration (remblais/exhaussements), sous réserve de démontrer l'absence d'impacts significatifs sur la circulation des eaux et le champ d'expansion des crues.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



53. Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Approbation de la modification simplifiée n°4

Bilan de la consultation

- Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres souhaite que le règlement de la voirie départementale soit mentionné dans le règlement de la zone UEi du PLU
- Absence de remarques formulées dans le cadre de la mise à disposition du public qui s'est déroulée du 20 février au 20 mars 2023

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



53. Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sauzé-Vaussais - Approbation de la modification simplifiée n°4

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification simplifiée n° 4 du plan local d'urbanisme de Sauzé-Vaussais, conformément au dossier joint à la présente délibération,
- **RENDRE** exécutoire la modification simplifiée n°4, conformément à l'article L.153-48 du code de l'urbanisme.

PROJET DE TERRITOIRE ET INGENIERIE TERRITORIALE

Projet de territoire et ingénierie territoriale

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Projet de Territoire Mellois en Poitou 2030



Pour une ruralité attractive et solidaire
engagée dans la transition écologique

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Objectifs et enjeux du Projet de territoire

Objectifs :

Accompagner l'évolution du territoire dans une logique d'adaptation aux changements climatiques en répondant aux besoins des habitants et acteurs du territoire dans tous les domaines (vie quotidienne, activités socio-économiques...) :

- En déployant des politiques communautaires
- En reconnaissant les actions menées par d'autres acteurs et les intégrant à la démarche

Enjeux :

- Cohérence des politiques communautaires
- Mise en œuvre collaborative du Projet de territoire
- Réponse aux évolutions sociales et environnementales

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Rappels : Elaboration de la stratégie

Démarche participative

Prise en compte des propositions
de près de 500 élus communautaires et
municipaux, partenaires, agents, habitants et
membres du Conseil de développement

et de 500 réponses à un questionnaire

Démarche intégrative

Prise en compte des diagnostics sectoriels

Lien constant avec les projets existants ou
en cours d'élaboration

➤ *la stratégie est la somme de ces contributions collectives :
vers l'extérieur (démarche participative) et vers l'intérieur (démarche intégratrice)*

Projet de territoire et ingénierie territoriale

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Rappels : Conseil communautaire du 30 juin 2022

Adoption d'une stratégie en 6 défis complémentaires

*Partager et transmettre
une culture commune*

Articuler
mobilités
et proximités
pour structurer
le territoire

Construire notre
attractivité
économique sur
la valorisation
des ressources
locales

Nourrir
le lien social
et assurer
l'inclusion et
la solidarité

(A)ménager
le territoire et
agir pour la
transition
écologique

Construire en coopérant

Construire en coopérant

Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

(A)Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

Partager et transmettre une culture commune

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Rappels : Elaboration du plan d'actions

Prise en compte des avis CODEV – partenaires – communes

Continuité de la double démarche participative et intégrative :

- **Recensement des actions des services** (déjà portées ou récemment adoptées dans les autres projets) qui répondent aux objectifs stratégiques du projet de territoire
- **Prise en compte des avis** reçus sur la stratégie de la part des communes, partenaires et du Conseil de développement

➤ *le plan d'action est la synthèse de ces contributions internes et externes*

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Rappels : Conseil communautaire du 19 janvier 2023

Le plan d'actions, son animation et l'axe structurant du projet

- ***un projet suivant un axe transversal structurant : l'adaptation du territoire au changement climatique***

Chaque chantier s'inscrit donc dans une démarche de transition écologique.

- ***un plan d'actions resserré autour de 5 chantiers structurants***

Socle : des actions communautaires déjà adoptées qui répondent aux ambitions stratégiques du projet

Compléments au fil de la mise en œuvre : des actions nouvelles et des actions portées par des partenaires

- ***une mise en œuvre coopérative et une animation transversale***

Pour assurer la cohérence globale du plan d'actions et au sein de chaque chantier

Conseil communautaire – 25 mai 2023

Projet de territoire et ingénierie

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Chantiers transversaux

Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S'LO



Projet de territoire et ingénierie

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Chantiers transversaux

Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S'LO



Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins



Projet de territoire et ingénierie

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Chantiers transversaux

Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Projet de territoire et ingénierie

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Chantiers transversaux

Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

S'LO



Projet de territoire et ingénierie

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 Gouvernance

Assurer la mise en œuvre coopérative du projet



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 Fond Projet de territoire

Garantir l'accès au fond pour les projets du territoire

Résultats du travail du Bureau communautaire du 04 mai 2023

Principes généraux :

- Appel à **propositions** ouvert : réception au **fil de l'eau**
- **Sélection** une fois par trimestre (Comité de pilotage)
- **1 projet minimum** sera financé par chantier d'ici 2026
- **Pour :**
 - les services de la **Communauté de communes**
 - des **communes** du territoire
 - des **associations** ;
 - d'autres porteurs publics

**2023 : année
d'expérimentation
du processus**

Sous forme de :

- subvention plafonnée à 50% du coût global
- fond de concours plafonné à 50% du reste à charge

Fond Projet de territoire

Garantir l'accès au fond pour les projets du territoire

Résultats du travail du Bureau communautaire du 04 mai 2023

Projets concernés :

- Des projets inscrits dans un chantier du plan d'actions, dans la stratégie, dans la trajectoire d'adaptation au changement climatique et dans la démarche coopérative
- Des projets au sein du territoire et d'intérêt d'échelle communautaire
- Des projets qui commenceront avant 2026
- Des projets qui nécessitent de nouvelles dépenses et dont le coût global est de plus de :
 - 80 000 E TTC si investissement
 - 15 000 E TTC si fonctionnement

50. Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le Projet de territoire et sa gouvernance tels que présentés dans le document ci-annexé ;
- - **APPROUVER** les modalités de mobilisation du fond Projet de territoire.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

- Intervention de

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Questions diverses

- Intervention de

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

Information sur les points à l'ordre du jour de la Conférence des Maires du 11/05/23

- Présentation de la commune de Montalembert,
- Présentation des intervenants en santé et prévention du pôle Solidarités,
- Schéma des ZAE,
- Questions diverses.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MULLOT

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE

Agenda des réunions

- Vendredi 2 juin 2023 – Séminaire des membres du bureau et de la commission finances sur les compétences de la communauté de communes à Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
- Jeudi 8 juin 2023 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Jeudi 22 juin 2023 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Rom
- Jeudi 29 juin 2023 – Conseil communautaire – Salle des fêtes La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 079-200069755-20230629-C29_06_2023_01-DE



Merci pour votre attention

*2 place de Strasbourg
79500 MELLE*

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

